

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	28.—	14.20	7.20	2.50
ÉTRANGER:	47.—	24.—	13.50	4.75

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

213^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 512 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 c. min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 46 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 46 c. de nuit 57 c., Mortuaires 28 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : **Annales Suisses S. A.**, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

La « guerre sainte » va-t-elle se rallumer ?

Un armistice n'est pas la paix. Il crée une situation précaire qui, si l'on ne cherche pas à lui mettre un terme promptement, peut rapidement s'envenimer de nouveau et ramener la guerre. Une illustration vient d'en être fournie par les incidents qui, la semaine dernière, se sont déroulés à la frontière syro-israélienne. On s'était félicité, il y a deux ans, de l'armistice qui avait mis fin aux hostilités entre Israël et les Etats arabes. Mais, par la suite, et sur cette base, il n'a jamais été possible de conclure un traité de paix. Jusqu'à quand durera cet état transitoire ? Déjà satisfait du résultat obtenu, l'O.N.U. se garde de ne rien proposer de définitif, sachant bien qu'entre les deux parties, demeurant sur leurs positions, le conflit pourrait être prompt à se rallumer.

Mais à éluder un problème, on ne le résout pas. Les motifs de tension subsistant, celle-ci risque de renaître au moindre incident. Et c'est ce qui est arrivé l'autre jour dans la zone du lac Huleh, proche de la mer intérieure de Galilée, zone située à la limite des Etats syrien et israélien et qui avait été délimitée en vertu des conventions d'armistice.

Les autorités de Tel Aviv faisaient procéder là à des travaux d'assèchement dans les environs de ce lac dont les eaux servent à irriguer les cultures du jeune Etat. Que s'est-il passé ? Bien entendu, les avis diffèrent. De source israélienne, on déclare que des troupes syriennes auraient indûment occupé cette zone et pris sous leur feu une patrouille juive. Dans ces conditions, M. Ben Gurion n'a pas hésité à faire bombarder deux villages de cette région, après que la population arabe a été évacuée.

A Damas, on conteste vigoureusement cette version : ce sont les Israéliens dont les forces se sont installées, les premières, dans la zone délimitée pour assister les ouvriers travaillant à l'assèchement du marais. Ce sont eux qui ont molesté les populations arabes et qui, lorsque les soldats syriens ont enfin réagi, ont recouru aux grands moyens d'un bombardement aérien, indigne d'un Etat qui a souscrit aux conditions d'armistice.

Il faudrait évidemment une commission d'enquête impartiale pour déterminer les responsabilités exactes de ces événements. C'est à l'O.N.U. qu'il appartiendrait de la consti-

tuer. D'autant plus que tant Damas que Tel-Aviv en ont immédiatement appelé au Conseil de sécurité. L'incident — il faut le souhaiter — pourrait être liquidé de la sorte. Mais c'est compter sans ceux qui, d'un côté comme de l'autre — il existe toujours des fanatiques juifs comme des fanatiques arabes — ont intérêt à raviver le conflit de 1948 et, plus généralement, à jeter de nouveau dans le trouble le secteur névralgique du Moyen-Orient.

Le gouvernement du Caire a déjà sollicité, pour sa part, les gouvernements de Washington, Londres et Paris d'intervenir. L'Egypte a mal digéré sa défaite d'il y a trois ans. Elle voit peut-être ici l'occasion de prendre une revanche. Néanmoins, si blâmable que puisse paraître le geste de M. Ben Gurion n'hésitant pas à utiliser l'arme du bombardement aérien, pour « liquider » un simple incident de frontière, on estimera qu'il y aurait une identité de disproportion à faire dégénérer ce même incident en une nouvelle « guerre sainte ».

On voit trop à qui profiterait en fin de compte un retour à l'agitation et à la lutte dans l'ensemble des pays du Moyen-Orient. Les Occidentaux et les Arabes eux-mêmes auraient moins à y gagner que l'ennemi soviétique du nord qui recherche la moindre occasion de s'infiltrer dans cette contrée.

René BRAICHER.

Les Israéliens et les Arabes échangent des coups de feu

DAMAS, 10 (A.F.P.) — Les Israéliens ont tenté, mardi matin, d'occuper le village arabe de Nukeib, sur la rive orientale du lac de Tibériade, a déclaré mardi un porte-parole de l'état-major syrien, qui a précisé que « l'incident s'était limité à des échanges de coups de feu entre la population arabe de Nukeib et la population israélienne d'Ainqueb, sans intervention de l'armée syrienne ou de forces israéliennes. »

Mesures de sécurité à la frontière israélienne

HAIFA, 10 (A.F.P.) — Un ordre de M. Ben Gurion, premier ministre et ministre de la défense d'Israël, qui vient d'être publié au « Journal officiel », place presque toute la frontière septentrionale d'Israël dans la zone spéciale de défense de la sécurité.

La lutte contre l'espionnage atomique aux Etats-Unis



On sait que les époux Rosenberg, Julius (à droite) et Ethel (à gauche), ont été condamnés à mort pour espionnage aux Etats-Unis. Ils ont interjeté un recours contre ce jugement, mais le procureur américain Sypol a déclaré que le gouvernement ne consentirait à voir commuer la peine de mort pour ces deux condamnés, que s'ils se déclaraient prêts à donner des indications sur leurs complices.

Les échos du MONDE

L'utilité des hélicoptères sur le front de Corée

Dans un long communiqué consacré aux hélicoptères, le général Stratemeyer, commandant des forces aériennes en Extrême-Orient, fait le bilan de l'activité de ces appareils depuis le début de la guerre de Corée. Il déclare que grâce aux hélicoptères, 32 pilotes, soit 82 % des équipages tombés derrière les lignes ennemies, ont été sauvés.

Ces appareils ont évacué en outre 427 soldats des forces terrestres se trouvant, au cours d'opérations, encerclés par les forces ennemies. Près de mille blessés ont été transportés, depuis les lignes du front, jusqu'aux infirmeries de campagne.

Dans ce communiqué, le général Stratemeyer cite notamment comme un des plus beaux exploits de pilotes d'hélicoptères l'évacuation de 53 blessés français et américains faisant partie de troupes encerclées depuis plusieurs jours à Chipwongni, à plusieurs dizaines de kilomètres au nord des lignes alliées. Le communiqué annonce également la mise en service expérimentale, sur le front de Corée, d'un nouvel hélicoptère H-19, capable de transporter huit blessés allongés, plus un infirmier.

Un détenu studieux et... fidèle

Un détenu, qui purge une condamnation à long terme à la prison d'Etat de Copenhague, franchissait régulièrement les portes de la prison en adressant un salut amical aux gardiens, et gagnait la rue.

Ce prisonnier suivait des cours à l'Université d'Aarhus, non loin de l'établissement pénitentiaire. Il vient de passer brillamment ses examens.

Il avait donné sa parole d'honneur de regagner régulièrement la prison, dès la fin des cours. Et il a tenu sa parole.

UNE STATISTIQUE QUI EN DIT LONG...

M. Auriol a prononcé 34 discours et 20 allocutions au cours de son voyage

Il a assisté à 43 banquets et a entendu, 43 fois également, la «Marseillaise»

Un million et demi de personnes ont acclamé le président de la République française et Mme Auriol, au cours de leur voyage aux Etats-Unis et au Canada. Le président a inspecté des troupes. Il a prononcé 34 discours et 20 allocutions. Il a entendu 110 discours. Il a parcouru 5000 kilomètres par le train, l'avion et l'automobile. Officiellement, il n'a fait un trajet à pied qu'une seule fois, entre l'hôtel du Château Laurier à Ottawa et la gare qui se trouve en face, à moins de 100 mètres.

Il a vu les cerisiers en fleurs à Washington ; il a vu un soleil éclatant à Toronto, la pluie à Annapolis et la neige au monument Champlain à Québec.

Il a assisté à 43 banquets et à 7 réceptions. Il a entendu 43 fois la «Marseillaise», jouée une fois par un pianiste seul, par un orchestre tzigane, par un orchestre de jazz, par le chœur de la police de New-York, par les fanfares de l'armée, par un chœur de petites filles, par un chœur mixte d'étudiants de l'Université Laval. Il l'a entendue en-

registrée par disques. Il l'a entendue jouer par des majorettes à Washington, jouer par un orgue électrique au grand banquet de New-York, chanter enfin spontanément par la foule quatre fois.

Il a reçu comme cadeaux une canne à pêche, cinq poupées canadiennes, une sculpture sur bois représentant une scène de famille canadienne, une peinture à l'huile et une chaîne de montagnes, qu'il laissera dans la province du Yukon.

Mme Auriol a reçu comme cadeau un bracelet offert par Mme Truman, un ouvrage de broderie.

Tous les discours du président vont être réunis dans une brochure et figureront dans les bibliothèques de toutes les écoles des Etats-Unis.

Huit cents journalistes représentant 300 journaux et studios radio-phoniques, ont essayé de l'interviewer ou tout au moins de le voir : 250 photographes, cinéastes, opérateurs de télévision ont pris plus de 10,000 clichés. Trente-trois journalistes l'ont accompagné d'un bout à l'autre de son voyage.

titut d'émission, terme par lequel il faut surtout entendre, selon le message du Conseil fédéral, les mesures qui ont pour objet le service des paiements avec l'étranger et le maintien de la parité de la monnaie, mais qui ne s'étendent pas à la fixation ou à la modification de cette parité, c'est-à-dire de la valeur-or du franc suisse (la Confédération étant seule compétente à cet effet), cette politique monétaire, disons-nous, n'était qu'impliquée dans le texte « ancien ».

Mais elle a pris une telle importance au cours des ans qu'elle est aujourd'hui au premier plan des préoccupations de la Banque nationale. Il était normal qu'on profite de la révision constitutionnelle pour tenir compte de cette évolution.

La révision projetée de notre charte fondamentale a été provoquée par la rédaction du sixième alinéa de l'article 39 actuel, lequel prévoit que la Confédération ne peut décréter le cours légal (1) des billets de banque qu'en temps de guerre. Or, depuis le début de la première déflation mondiale jusqu'à nos jours, à l'exception d'une courte période comprise entre 1930 et 1936, nos billets de banque ont toujours été dotés du cours légal, en contradiction formelle avec la constitution.

Mais nécessité fait loi, et les circonstances obligèrent la Confédération à décréter le cours forcé même en dehors des guerres, en raison de l'instabilité de la situation internationale et de l'affaiblissement général des monnaies. C'est ainsi que les parties essentielles de notre système monétaire actuel reposent sur l'arrêté de dévaluation de 1936, et ont ainsi pour fondement le droit de nécessité.

Jean HOSTETTLER.

(1) Le terme de « cours légal » ou de « cours forcé » signifie que les billets de banque permettent de se libérer valablement dans le pays de toute dette libellée en francs suisses, car chacun est tenu de les accepter en paiement pour n'importe quel montant. Le billet est ainsi devenu monnaie légale.

(Lire la suite en 7^{me} page)

Front commun de la Suisse romande au Conseil national

L'impôt sur les boissons disparaît momentanément du projet concernant la couverture financière du plan d'armement

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Jusqu'à mardi matin, les Romands ne s'étaient guère mis en vedette dans le débat sur le plan d'armement. Sur la trentaine d'orateurs entendus depuis mercredi dernier, trois ou quatre seulement s'étaient exprimés en français. Mais les représentants de la Suisse occidentale se réservèrent pour la grande offensive contre l'impôt sur les boissons et mardi matin, ils escaladèrent la tribune au nombre de neuf.

Il faut reconnaître que la salle les écouta avec attention, ce qui n'est pas toujours le cas et le vote a prouvé que leurs interventions ont fait impression. Elles étaient brèves d'ailleurs, ce qui n'a rien gâté, bien au contraire.

Une fois de plus, nous avons constaté que le vin, parmi de nombreux mérites, a celui de faire l'unanimité chez nous. Pour la défense des vigneronnes — car, en définitive, c'est bien de cela qu'il s'agit — on vit se former un large front commun allant de M. Favre, catholique valaisan, à M. Houriet, popiste vaudois.

Le thème général, habilement varié par les divers orateurs, fut celui-ci : il est injuste d'imposer l'un des produits de notre sol, le vin, alors que des boissons comme le café et le thé, dont la consommation augmente, échappent à tout impôt. Et l'injustice est d'autant plus sensible qu'elle frappe une minorité, un groupe de travailleurs qui ne trouve pas toujours la récompense équitable de son effort, qu'elle sera particulièrement ressentie dans une région du pays, la Suisse romande.

Car on aura beau faire. Les ordonnances et les règlements les plus savants n'y changeront rien. En définitive, c'est le producteur, le gagne-petit qui paiera l'impôt.

Les difficultés du vigneron

M. Rosset, député radical neuchâtelois, en a fait la démonstration éclatante. Le contrat de vente entre le vigneron et l'acheteur crée un rapport de force, a-t-il déclaré en substance. Or la force, elle est du côté de l'acheteur qui a l'argent et peut attendre, tandis que le producteur, lui, doit vendre sa récolte et pour cela, dès que les difficultés apparaissent sur le marché, il est obligé d'en passer par où le veut le client.

Incontestablement, une nouvelle

charge fiscale aggravera encore les difficultés du vigneron, et cela au moment même où les autorités ont reconnu la nécessité de lui venir en aide. Quelle contradiction !

Complications administratives

Un député vaudois, M. Cottier, a plaisamment décrit les complications administratives qui résulteraient de ce nouvel impôt pour les producteurs et les intermédiaires. Le flot de la paperasse augmentera. Il faudra, pour établir les décomptes, acheter des machines comptables ou engager des employés supplémentaires. Voilà de quoi augmenter les frais généraux, alors que l'on dénonce déjà, dans les prix trop élevés, l'une des causes de la mévente des vins indigènes. Et comme dans son message, le Conseil fédéral citait l'exemple des pays nordiques et de l'Angleterre pour justifier l'impôt sur les boissons, M. Cottier évoqua, sur le ton de l'ironie, les vignes qui entourent Oslo et Copenhague, les crus renommés de charbonnages britanniques !

Une erreur psychologique

Quant à M. Chaudet, un homme du métier, il avait d'entrée de jeu tiré la philosophie du débat en déclarant : « Je vous affirme que l'imposition du vin est une erreur psychologique de taille. Les huit à dix millions que vous en attendez coûteront beaucoup plus au pays en valeurs qui ne peuvent s'exprimer en chiffres, parce qu'elles sont d'un tout autre ordre. »

Au-dessus des considérations d'ordre purement financier, il y a quelque chose dans ce problème que le Conseil fédéral et les Chambres doivent « sentir » et qu'on ne viole pas impunément. Des charges fiscales frappant le vin feront une blessure à laquelle vous ne pourrez porter remède par aucune espèce de compensation. C'est la minorité romande que vous aurez frappée dans une des choses qui, expriment son charme et son génie, et qui ne sauraient en aucun cas se monnayer. Ces choses-là, nous vous demandons tout simplement de les comprendre et de les respecter. »

La réponse de M. Nobs

A ces arguments, et à ceux non moins pertinents de MM. Favre, de Courten et Germainier, tous trois Valaisans, M.

Nobs répondit que les Romands dramatisaient, qu'ils poussaient les choses au noir, que l'impôt sur les boissons n'aurait pas pour les producteurs les conséquences funestes que l'on semblait redouter. L'impôt sur les boissons n'est d'ailleurs pas une nouveauté, il existe sous forme d'impôt sur le chiffre d'affaires et il n'a ruiné personne. Tout ce qu'on propose, c'est une légère augmentation. Pareille mesure ne contribuera point au recul de la consommation. Ce recul a pour causes des changements dans les goûts, les usages, les préférences.

G. P.

(Lire la suite en 7^{me} page)

Un bataillon colombien pour la Corée



La Colombie, à son tour, vient d'envoyer en Corée un contingent de soldats. Ce document nous fait assister à la remise d'armes aux hommes de ce bataillon, peu avant leur départ. C'est la femme du ministre de la défense nationale qui préside à la cérémonie.

AVANT LA VOTATION DU 15 AVRIL

Ce qu'il faut penser du contreprojet fédéral relatif à l'émission des billets de banque

Le peuple suisse ne devra pas seulement faire un sort samedi et dimanche prochains, à l'abstruse initiative pour la monnaie française dont nous avons relevé déjà les incohérences et les dangers ; il devra se prononcer encore sur le contreprojet de l'Assemblée fédérale relatif également à la révision de l'article

39 de la constitution, lequel a trait à l'émission des billets de banque. Ce projet de révision porte notamment sur trois alinéas, et prévoit les modifications suivantes — que nous indiquons ci-dessous en caractères gras — par rapport au texte actuel :

TEXTE ACTUEL

La banque investie du monopole (des billets de banque) aura pour tâche principale de servir, en Suisse, de régulateur du marché de l'argent et de faciliter les opérations de paiement.

L'acceptation obligatoire des billets de banque et de toute autre monnaie fiduciaire ne pourra être décrétée par la Confédération qu'en cas de nécessité en temps de guerre.

La législation fédérale édictera les dispositions relatives au siège de la banque, à ses bases, à son organisation et à l'exécution de cet article en général.

TEXTE DU CONTREPROJET

La banque investie du monopole des billets de banque a pour tâche principale de servir en Suisse de régulateur du marché de l'argent, de faciliter les opérations de paiement et de pratiquer, dans les limites de la législation fédérale, une politique de crédit et une politique monétaire servant les intérêts généraux du pays.

La Confédération ne peut ni suspendre l'obligation de rembourser les billets de banque et de toute autre monnaie fiduciaire, ni décréter leur acceptation obligatoire, sauf en temps de guerre ou de perturbations de la situation monétaire.

Les billets de banque émis doivent être couverts par de l'or et des avoirs à court terme.

La législation fédérale édicte les dispositions relatives à l'exécution de cet article.

Le nouvel alinéa 3 de l'article 39 ne fait qu'élargir légalement le champ d'activité de la Banque nationale, car en pratique, les bornes prescrites par le troisième paragraphe du texte actuel, ont été dépassées depuis longtemps. Par exemple, la politique monétaire de notre ins-

titut d'émission, terme par lequel il faut surtout entendre, selon le message du Conseil fédéral, les mesures qui ont pour objet le service des paiements avec l'étranger et le maintien de la parité de la monnaie, mais qui ne s'étendent pas à la fixation ou à la modification de cette parité, c'est-à-dire de la valeur-or du franc suisse (la Confédération étant seule compétente à cet effet), cette politique monétaire, disons-nous, n'était qu'impliquée dans le texte « ancien ».

Mais elle a pris une telle importance au cours des ans qu'elle est aujourd'hui au premier plan des préoccupations de la Banque nationale. Il était normal qu'on profite de la révision constitutionnelle pour tenir compte de cette évolution.

La révision projetée de notre charte fondamentale a été provoquée par la rédaction du sixième alinéa de l'article 39 actuel, lequel prévoit que la Confédération ne peut décréter le cours légal (1) des billets de banque qu'en temps de guerre. Or, depuis le début de la première déflation mondiale jusqu'à nos jours, à l'exception d'une courte période comprise entre 1930 et 1936, nos billets de banque ont toujours été dotés du cours légal, en contradiction formelle avec la constitution.

Mais nécessité fait loi, et les circonstances obligèrent la Confédération à décréter le cours forcé même en dehors des guerres, en raison de l'instabilité de la situation internationale et de l'affaiblissement général des monnaies. C'est ainsi que les parties essentielles de notre système monétaire actuel reposent sur l'arrêté de dévaluation de 1936, et ont ainsi pour fondement le droit de nécessité.

Jean HOSTETTLER.

(1) Le terme de « cours légal » ou de « cours forcé » signifie que les billets de banque permettent de se libérer valablement dans le pays de toute dette libellée en francs suisses, car chacun est tenu de les accepter en paiement pour n'importe quel montant. Le billet est ainsi devenu monnaie légale.

(Lire la suite en 7^{me} page)

Le « plus vieux prisonnier du monde » va bientôt entrer dans sa 96^{me} année

L'état de santé du maréchal Pétain détenu à la citadelle de l'île d'Yeu s'est légèrement amélioré

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

L'état de santé du maréchal Pétain détenu à la citadelle de l'île d'Yeu depuis 1945, qui avait donné, voici quarante-huit heures, de très sérieux inquiétudes, semble s'être légèrement amélioré.

Les nouvelles en provenance de la citadelle de la Pierre Levée annoncent que la fièvre est tombée et qu'à la suite d'une énergique traitement à la pénicilline, le point de congestion dont souffrait le « plus vieux prisonnier du monde » est en voie de résorption.

Dès qu'on avait appris à Paris que le maréchal Pétain était dans un état grave, de nombreux journalistes français et étrangers prirent la di-

rection de l'île d'Yeu où ils ont seulement débarqué hier après-midi en raison de la tempête qui souffle sur l'Océan Atlantique.

Faute de pouvoir pénétrer dans la citadelle dont les approches sont interdites par des détachements de police, les envoyés spéciaux ont dû se contenter du laconique bulletin de santé publié par le médecin traitant.

M.-G. G.

(Lire la suite en 7^{me} page)

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE :

L'évolution politique en Allemagne

AVIS OFFICIELS

GYMNASSE CANTONALE

Année scolaire 1951-1952

Inscription des nouveaux élèves le vendredi 13 avril :

Section littéraire à 8 h. 15
Section scientifique à 10 h. 15
Section pédagogique à 14 h. 15

Les élèves présenteront le dernier bulletin obtenu à l'École secondaire.

Les élèves des classes supérieures peuvent prendre note dès vendredi 13 avril du nouvel horaire.

Reprise des leçons : mardi 17 avril 1951.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction
Demande de l'École suisse de droguerie de transformer son bâtiment, 41, rue de l'Évoile, et de construire une annexe à l'est de sa propriété (article 2083 du cadastre).

Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 25 avril 1951.

Police des constructions.

COMMUNE de VALANGIN

MISE AU CONCOURS Poste de garde-police-concierge

Par suite de démission honorable du titulaire, la commune de Valangin met au concours le poste de garde-police-concierge communal. Entrée en fonction: 1er juillet 1951.

A LOUER

Villars s'Ollon
Ravissant appartement de trois pièces et salle de bains, situation centrale, à louer tout de suite jusqu'au 15 juillet ou plus tard. S'adresser à Henri Vireaux, Gare 9, Saint-Blaise, téléphone 75435.

A VENDRE

BELLE PROPRIÉTÉ à l'est de la ville

(environ 10,000 m²) situation et vue splendides, comprenant quatorze pièces et dépendances, maison de concierge, grand verger et jardin, garage, petite grève, très beaux terrains à bâtir.

IMMEUBLES

En vue de placements de ses réserves, entreprise industrielle

cherche à acheter immeubles

de rapport, bien situés et bien entretenus. — Faire offres sous chiffres P. 10454 N., à Publicitas S. A., Neuchâtel.

CHAMBRES

Belle chambre, confort. Fbg Gare 13, tél. 55704.

Jolie chambre à louer. Berclès 3, 1er à gauche.

Chambre

meublée, au centre, indépendante, eau courante, cheminée, tout confort. Adresser offres à S. M. 672 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer une jolie chambre

meublée, à jeune homme sérieux. Parc 2, 1er étage à gauche, tél. 55873.

Chambre indépendante au soleil. Rue Bréguet 14, 1er étage à droite.

A louer belle chambre indépendante, à deux lits, meublée de la gare. — Tél. 53987, rue Louis-Favre 3, 2me.

Belle chambre libre tout de suite. Mme Zanella, Orangerie 4.

Pour étudiant, jolie chambre au midi, et bonne pension. Tél. 55879.

PENSIONS

Belle chambre à deux lits, avec pension très soignée, tout confort, dans milieu cultivé. Téléphoner entre 18 et 19 heures, au 54328.

Commerçant offre 100 francs de récompense à celui qui lui fournit un logement

de trois ou quatre pièces. Confort pas nécessaire. Région Corcelles-Peseux. Tél. 63441.

Employé de bureau cherche, pour fin avril, chambre confortable

avec part à la salle de bains. — Adresser offres écrites à L. C. 665 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche, du 24 juin au 24 septembre, chalet ou habitation, meublée, au bord du lac. — Adresser offres écrites à L. B. 685 au bureau de la Feuille d'avis.

Étudiant cherche chambre

Case postale 97, Yverdon.

ENCHÈRES

Enchères publiques de bétail et matériel agricole

Pour cause de cessation de culture, Monsieur Jules EVARD, au Coty, la Crotelle, fera vendre par voie d'enchères publiques, à son domicile, vendredi 13 avril 1951, dès 9 h. 30 précises, le matériel et bétail ci-après :

MATÉRIEL :

Quatre chars dont trois à échelle et un à pont, un camion avec cage, un break, un tonnerre, un traineau, une glisse à fumier, une brouette à herbe, une charrette « Ot 00 » oreilles « incollables », une piocheuse, une dite canadienne, une herse, un rouleau, un râteau à cheval, une tourneuse, une faucheuse « Hercule », deux chevaux, un « Record » 1949, une pompe à pression H.D. 44 « Aebi » et 200 m. de tuyaux, un moulin à meule, une scie à ruban « Eclipse », un moteur « Bernard », un semoir à petites graines, trois ruches d'abeilles habitées, un battoir avec secousse et bouteilleuse, un tarare, un hache-paille, un coupe-paille, un cric, tournebois, table, canapé, cuveau, trabuchet, fourches, pioches, chaînes, cordes, ustensiles à lait, un coupe-racines, un potager « Sarina » émaillé gris, trois trous, plaques chauffantes, un étai, une enclume, fagots et bois bûché, une balance 250 kg., colliers à chevaux et à boeufs, bâches et couvertures de laine, un écrase-pommes de terre, un lot de pommes de terre, mille kg. de paille, vingt toises de foin, une selle et quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

BÉTAIL :

3 vaches dont une fraîche, une portante et une d'autonne, 1 bœuf de deux ans et un d'un an, 1 génisse prête au veau, 1 élève et un veau génisse, 2 porcs de 80 kg., 14 poules.

PAIEMENT COMPTANT. - Cantine sur place. Cernier, le 27 mars 1951.

Le greffier du tribunal : A. DUVANEL.

OFFRES D'EMPLOIS

ON CHERCHE

bonnes ouvrières

Fabrique suisse de ressorts d'horlogerie S. A., Peseux.

ON CHERCHE

deux ouvrières

pour petits travaux d'atelier

Offres à RENO S. A., fabrique Auréole, la Chaux-de-Fonds, rue de la Paix 133.

Home d'enfants (environs de Berne)

cherche pour tout de suite ou pour date à convenir

directrice protestante expérimentée

Connaissance de l'allemand désirée. Adresser offres détaillées et références au président du comité, M. Ernest Bonjour, 49, Bitzliustrasse, Berne 16.

La Fabrique suisse de ressorts d'horlogerie S. A. à Peseux cherche un très bon

manoeuvr

habitant la région de Peseux-Corcelles-Auvonnier. Se présenter.

Nous engagerions, pour tout de suite ou pour date à convenir,

épingleuses-retoucheuses

expérimentées et capables de satisfaire une clientèle exigeante. — Faire offres avec certificats à la direction

Nous cherchons

deux monteurs électriciens qualifiés

Faire offres écrites avec certificats ou se présenter à

ELEXA S. A., électricité Ruelle Dublé - Temple-Neuf Neuchâtel

LIBRAIRIE - PAPETERIE des Montagnes neuchâtelaises

CHERCHE

vendeuse qualifiée

Entrée dès que possible. Adresser offres écrites à A. B. 382 au bureau de la Feuille d'avis.

PERSONNE SOLVABLE cherche à louer

un local

avec vitrine (pas nécessairement au centre). Urgent. Faire offres sous chiffres R. C. 671 au bureau de la Feuille d'avis.

AMEUBLEMENTS GÉRANT

Nous engagerions, pour notre magasin à Bienne, bon vendeur, bilingue. Situation intéressante et stable pour personne de confiance au courant de la branche. — Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et photographie (discretion assurée), sous chiffres AS 18781 J, aux Annonces Suisses S. A., Bienne.

Importante entreprise industrielle de Bienne cherche

SECRÉTAIRE

sténo-dactylographe habile ayant de l'initiative et capable de travailler seule, pour correspondance et travaux de bureau. Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres manuscrites en indiquant prétentions de salaire. Prière de joindre curriculum vitae, copies de certificats et photographie sous chiffres O. R. 660 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche

gouvernante

de langue française pour trois enfants de 9, 7 et 5 ans (éventuellement frobelienne), sachant travailler de façon indépendante et connaissant tricot et couture. Entrée 1er juin ou pour date à convenir. — Offres à Mme Urs Sieber-Fehr, Attisholz près Soleure, téléphone (065) 21028.

ON ENGAGERAIT

DÉCOLLETEURS

sur revolver moderne

MÉCANICIENS-AJUSTEURS

MÉCANICIENS-OUTILLEURS

très qualifiés.

Bons salaires, places stables. — Faire offres avec certificats ou se présenter à GREUTER S. A., Numa-Droz 174 la Chaux-de-Fonds.

CHEF DE FABRICATION capable, énergique et ayant déjà quelques années d'expérience dans la branche, serait engagé par importante manufacture d'horlogerie de Bienne. — Ecrire en joignant curriculum vitae et photographie, en indiquant prétentions de salaire, sous chiffres S. 22 077 U. à Publicitas, Bienne.

On cherche, pour travaux de laboratoire dans cabinet médical, une

laborantine

disposant de quelques heures par jour, possibilité de travailler à domicile. — Adresser offres écrites à T. I. 619 au bureau de la Feuille d'avis.

TESA ON CHERCHE :

un affûteur qualifié

pour tous outils de coupe en acier rapide et métal dur, pour travaux sur affûteuse HSS

un fraiseur-régleur qualifié

connaissant à fond tous les travaux (petits et grands) de fraisage de précision

un régleur qualifié

pour tours et tours revolver moyens et grands

un mécanicien-outilleur qualifié

pour confection de gabarits et jauges et mécanique d'essai

un ouvrier spécialisé

pour la trempe des métaux pour outillage et pièces de séries

Places stables avec caisses de maladie, de prévoyance, d'accidents. Remboursement des frais de déménagement selon entente

Faire offres détaillées avec indications des activités antérieures, prétentions de salaire et date d'entrée à

TESA S. A. Fabrique d'instruments de mesure RENENS - LAUSANNE

garçon de courses

Place facile, vie de famille. Famille Moser, boulangerie - pâtisserie, Fabrikstrasse 32, Berne, tél. (031) 34625.

On cherche jeune fille

sincère, consciencieuse, pour faire le ménage. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Entrée immédiate ou pour date à convenir. — Faire offres à Famille Kobel, boulangerie, Schulgasse, Nidau (Bienne).

Dame ou demoiselle

sachant bien coudre et faire une bonne cuisine trouverait place auprès de monsieur seul avec un enfant bien élevé, de dix ans. Faire offres sous chiffres M. A. 662 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche dans bon petit café

JEUNE FILLE

présentant bien et de confiance, pour servir au café. Adresser offres écrites à K. B. 661 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme honnête et robuste est demandé en qualité de

porteur de pain

Faire offres à la boulangerie Maillardet, les Verrières.

Dépositaires

sont demandés dans chaque localité pour la vente de nos réputés produits alimentaires et techniques. Grosses possibilités de gain. Renseignements à case 29,613, Neuchâtel.

Femme de nettoyaes

est cherchée. Tél. 54779.

Je cherche pour le 1er mai, à côté de cuisinière, une jeune

femme de chambre

connaissant le français, sachant bien coudre et repasser. Gages: 150 fr. par mois. Adresser offres et certificats sous chiffres C. R. 542 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante maison de la place

cherche sténodactylographe

de langue française avec bonnes connaissances de l'allemand. Place stable. — Offres avec curriculum vitae, photographie, prétentions, à case postale 263, Neuchâtel.

Magasinier

Droguerie de la ville cherche jeune homme fort, honnête, en qualité de magasinier et pour faire les nettoyaes. Place stable. Faire offres écrites avec prétentions de salaire à la droguerie Paul Schneider, Epancheurs 8. Date: 15 avril ou 1er mai.

DEMANDES D'EMPLOIS

Vendeuse débutante

19 ans, cherche place dans un magasin (de préférence boulangerie-pâtisserie, épicerie), pour se perfectionner dans la langue française. Possède le diplôme d'apprentissage et bon certificat. — Adresser offres détaillées à Klara Lauper, Kirchgasse 76, Kloten (Zürich).

Jeune Suisseuse allemande, 22 ans, protestante, couturière diplômée, cherche place de

femme de chambre

dans bonne famille neuchâtelaise. Date d'entrée 1er mai. Offres sous chiffres P. Z. 2289 à case postale 24095, grande poste, Winterthour.

VENDEUSE

22 ans, cinq ans de pratique cherche place dans boulangerie ou autre commerce. Adresser offres écrites avec indication du salaire sous chiffres A. B. 687 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE EMPLOYÉ DE COMMERCE

Suisse allemand, sachant le français, bien au courant des travaux de bureau, cherche place dans un bureau ou une maison de commerce. Faire offres sous chiffres T. U. 678 au bureau de la Feuille d'avis.

POLISSEUR

avec dix ans de pratique, cherche place pour tout de suite. Adresser offres écrites à G. M. 683 au bureau de la Feuille d'avis.

Pex Dans aujourd'hui à 15 h. Pour 3 soirs Gene TIERNEY Victor Mc LAGLEN Geo MONTGOMERY Lynn BARI H. HATHAWAY dans une action palpitante d'espions et d'avions signée CHINA GIRL v.o. titré Fr.-All. Hölle auf Erden ... où la virilité et la rudesse crévent l'écran!

ON CHERCHE

quelques soirs par semaine

un chasseur (vestiaire et vente de cigarettes)

un garçon d'office

une femme de ménage (quelques heures par jour)

Prière de faire les offres au Restaurant de l'Escale, Neuchâtel. Mme E. Mérinat.

Je cherche deux bons

terrassiers

si possible jeunes. Travail garanti toute la saison. Urgent. Attilio Bastaroli, entrepreneur, Rochefort, Tél. 65102.

On cherche EXTRA

pour le dimanche 15 avril. Cercle de la colonie italienne, Mme Planaro, Prébarreau 1.

On cherche un commissionnaire

Entrée immédiate. — S'adresser boucherie Vullthier, Bassin 2, téléphone 51068.

Jeune homme

fort et honnête, hors des écoles, est cherché pour travaux divers et commissions. Offres à case postale 128.

On cherche pour demi-journée, une

vendeuse

pour kiosque. Rotation: une semaine le matin, une semaine l'après-midi. Adresser offres écrites à S. O. 676 au bureau de la Feuille d'avis.

A remettre pour cause de départ,

agence de location

dans importante station valaisanne. Pas de connaissances spéciales. 3500 francs. Faire offres sous chiffres P. 4844 S., Publicitas, Sion.

A vendre

vélo d'homme, ainsi qu'un pousse-pousse, en parfait état. Crêt-Touquet 42, 2me, à gauche, dès 18 h. 30.

MARTIN LUTHER Maison fondée en 1852 OPTIQUE PHOTO CINÉ Neuchâtel Place Purry 7

canoe

d'occasion, en bon état, deux places. Ecrire sous chiffres T. O. 666 au bureau de la Feuille d'avis.

PIANO

marque « Hornecker », occasion unique. 700 fr. Demander l'adresse du No 660 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

A vendre, pour cause de maladie, splendide

moto B.S.A.

650 cm³ TT, à l'état de neuf; rodage non terminé, avec tous les accessoires. Prix très intéressant. Ecrire sous R. M. 664 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre costume manteau

bleu marine, état de neuf, taille 40. Adresser offres écrites à E. P. 688 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

un complet gris, pour homme, taille 48, 80 fr., un réchaud à gaz, trois trous, 25 fr.; une couleuse, 40 litres, 20 fr. — Mme Widmer, Bellevaux 7, le matin et dès 18 heures.

agence de location

dans importante station valaisanne. Pas de connaissances spéciales. 3500 francs. Faire offres sous chiffres P. 4844 S., Publicitas, Sion.

A vendre

vélo d'homme, ainsi qu'un pousse-pousse, en parfait état. Crêt-Touquet 42, 2me, à gauche, dès 18 h. 30.

APPRENTISSAGES

NOUS CHERCHONS

apprenti maroquinier-malletier

Se présenter à la fabrique Biedermann S. A., Neuchâtel, Rocher 7.

On cherche, pour début de mai, une

apprentie dame de buffet

Faire offres avec certificats et photographie au RESTAURANT STRAUSS, NEUCHÂTEL.

REMERCIEMENTS

Très touchés, les enfants et petits-enfants de

Monsieur Louis BARFUSS

remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil.

Lordel s/Enges, le 9 avril 1951.

Les enfants de Madame veuve Ida ROULIN, profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus, expriment leur profonde reconnaissance à tous ceux qui, de près et de loin, ont pris part à leur grand deuil.

Un merci spécial à la Famille de Boudry, au Football-club de Boudry ainsi que pour les envois de fleurs.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun pour les marques de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours d'épreuve et de séparation, Monsieur Charles SIEBERSANDOZ, ses enfants et familles remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil.

Madame et Monsieur FRANK-DUBIED et famille, dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil. Un merci spécial pour les envois de fleurs.

Cernier, le 11 avril 1951.

ECONOMIE

Avez-vous songé...

Seul le véritable FRIGIDAIRE est muni du compresseur rotatif ECOWATT qui réalise une économie de courant allant (suivant tarif) jusqu'à Fr. 8. par mois. 5 ANS DE GARANTIE. Ne le confondez pas avec les compresseurs à piston hermétiquement scellés.



LE VÉRITABLE

Frigidaire

PRODUIT DE GENERAL MOTORS

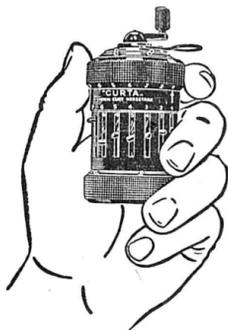
AGENCE NEUCHÂTELOISE :
PAUL EMCH, COLOMBIER

Téléphone (038) 6 34 31

Sous-agents :
Neuchâtel : Perrot & Cie S. A., Saint-Honoré 5
Peseux : A. Rossier & fils

Pour chaque calculateur une

CURTA



Machine à calculer universelle de poche multiplie, divise, additionne et soustrait comme les grandes et lourdes machines habituelles.

Avec la CURTA vous pouvez calculer par exemple :
645,432 × 63,992 = 41,302,484,544 en 10 secondes environ ;
863 : 6109 = 0,141267 en 20 secondes environ

P. Gaschen & Cie Tél. 5 45 48
Seyon 7 - Neuchâtel

Veillez me/nous faire parvenir un prospectus
Veillez me/nous faire une démonstration sans engagement

Nom et adresse :

HUILES DE CHAUFFAGE



M. SCHREYER

COMBUSTIBLES

DuPeyrou 3 Tél. 5 17 21

A VENDRE (canton de Neuchâtel)

grand hangar

couvert de tuiles, 17×14 m., construction récente, facilement démontable, convenant pour entrepôt de bois, matériaux de construction, etc. — S'adresser par écrit sous chiffres P. 2783 N., à Publicitas, Neuchâtel.

De la chaleur, du confort avec un

TAPIS NOUÉ MAIN

laine de 1re qualité

Grand choix de coloris et de modèles. On se charge de la confection. Prix par m², y compris fournitures Fr. 155.— net

Mme LADINE

HOPITAL 11 — Tél. 5 15 85

A vendre
jeune chien

berger appenzelois, quatre mois. Ecrire sous K. L. T. 679 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
châle-tapis

ancien, 340×160 cm. — Adresser offres écrites à L. T. 675 au bureau de la Feuille d'avis.



UN TAILLEUR DE CLASSE

en PURE LAINE fines rayures, se fait en gris et beige, coupe parfaite

159.-

UN TAILLEUR TRÈS ÉLEGANT

en PURE LAINE diagonale, façon très actuelle, se fait en beige et gris

120.-

Vous trouverez à notre grand rayon de costumes des modèles classiques très couture dans une exécution parfaite, façons vagues et cintrées

de 79.- à 245.-

La Nouveauté s.a
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL

Fiancés vous pouvez dès maintenant vous mettre en ménage en achetant votre mobilier à crédit chez



Saint-Honoré Saint-Maurice Fbg Hôpital 11 NEUCHÂTEL

Demandez une offre sans aucune obligation d'achat

« OPEL SUPER SIX »

Moteur, peinture, intérieur et pneus neufs. Prix très bas. — Occasion unique. — Renseignements sans engagement, case 394, Neuchâtel ou tél. (038) 6 21 32.

A vendre, sur France, dans grande ville frontrière,

fabrique de produits alimentaires

en activité, ou local industriel convenant pour toutes industries. — Ecrire sous chiffres P. K. 643 au bureau de la Feuille d'avis.

Café KAISER, CHOCOLAT, THÉ — PAR JEUNES ET VIEUX SONT APPRÉCIÉS!

Gratis Café

dégustation avec un petit beurre

Judi, 12 avril
Vendredi, 13 avril
Samedi, 14 avril

SOCIÉTÉ KAISER
MOULIN LE COMMERCE DE LAINE

RUE DE L'HOPITAL 1, TÉL. 5 26 16

Café KAISER, CHOCOLAT, THÉ — PAR JEUNES ET VIEUX SONT APPRÉCIÉS!

LE CINÉMA



Faubourg du Lac 27 Tél. 5 44 33

VOUS ATTEND

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot Neuchâtel

GROSSESSE
Ceintures spéciales dans tous genres avec san-gle dep. 25.45 Ceinture «Salus» 5% S. E. N. J.

A vendre
quatre escabeaux sculptés, Gullod, meubles, rue Fleury 10.

OTTOMANE TÊTE MOBILE Fr. 95.—
AU BUCHERON ECLUSE 20

ENFIN !
La beauté à la portée de toutes les femmes !

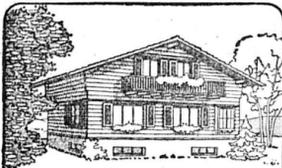
grâce aux prix étonnamment bon marché que pratiquent les produits de première qualité

Elisabeth Post

Toutes les sortes de crèmes en pots de Fr. 2.45
Les laits, toniques, eau de toilette, à > 3.45
Les rouges à lèvres complets, à > 3.75
Enfin les poudres, à > 1.45 (+ impôts)

Voyez plutôt le succès sans précédent qu'ils remportent actuellement au rayon de parfumerie de la

PHARMACIE ARMAND
Hôpital 2 Neuchâtel Tél. 5 57 22



Maison familiale

vacances selon vos désirs, dans un très court délai et aux meilleures conditions. Documentation sans engagement.

WINKLER & FRIBOURG

Spécialistes depuis des générations

AU PRINTEMPS CIRCULAN contre les troubles de la circulation

artério-clérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique, nervosité, hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, pieds et jambes froids ou engourdis. Fr. 4.75. Cure moyenne Fr. 10.75. Cure Fr. 19.75. Chez votre pharmacien et droguiste.

Extraits de plantes

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LE SENTIER DES SIRÈNES

GRAND ROMAN POLICIER

par **Edge TRÉMOIS**

47

Demain, on vous laisserait recommencer votre tentative. Mais un médecin la surveillerait discrètement avec mon concours. Vous prîtes peur, vous vous enfûtes. Je me précipitai à vos trousses dès qu'Aline nous eut alerté de votre départ par des signaux convenus. Trop tard. J'avais perdu jusqu'à votre trace. J'avais seulement pu me rendre compte que vous vous étiez dirigé vers Montecarlo. Je m'installai à la gare d'Eze. Infailliblement, d'après mon raisonnement, vous reprendriez un prochain train dans la direction contraire et vous ne manqueriez pas de jeter un coup d'œil en passant sur le théâtre de vos exploits. Evidemment, vous pourriez emprunter un rapide. Mais presque tous les trains s'arrêtent à Eze. Si je n'arrivais pas à vous repérer, je téléphonerais dès le lendemain matin à Paris à Lafrater, et à Marseille à Turlot pour qu'on vous repêchât dans un des deux endroits. Cela fut beaucoup plus simple. Quand votre train s'arrêta à Eze, vous vous mîtes béate-

ment à la portière. Je n'eus donc qu'à monter tranquillement dans le compartiment voisin.

« Nous avons suffisamment déambulé de compagnie à travers Marseille pour que je vous fasse grâce de vos allées et venues. Pourquoi vous étiez-vous arrêté dans cette bonne ville ? Je ne fus pas long à l'apprendre. Du premier coup vous découvriez la cachette de Janine ! J'eus un moment d'admiration totale pour vous. Qui avait pu vous mettre sur la voie ? Il avait donc fallu que vous eussiez fait parler le comte d'Astelane ! C'était certain, d'après les renseignements qui me parvenaient d'Eze et me signalaient l'éveil partiel du paralytique. Comment aviez-vous réussi ? Probablement grâce aux conseils d'un certain docteur Mattiani chez lequel vous vous étiez arrêté à Nice. Turlot me l'avait rapporté. Tout en continuant de vous surveiller, nous entrâmes en relations avec Mattiani. Il confirma notre hypothèse. Nous l'appelâmes séance tenante auprès du comte. Vous serez vous-même tout à l'heure stupéfait des résultats qu'il a obtenus. Nous tenions donc grâce à vous les fils conducteurs. Inutile de nous presser désormais. Petit à petit le comte, en recouvrant la santé, nous apprendrait la vérité ou nous donnerait tout au moins les moyens de l'atteindre. Vous deveniez inutile, dangereux même. Obligé de me multiplier, gêné parce que vous m'aviez éventé, je ne trouvais rien de mieux que de dépêcher Lafrater à Janine. Je pensais que, dès que vous le remar-

queriez, vous ne manqueriez pas de transporter votre enquête à Paris. Là on vous ferait perdre votre temps d'une façon quelconque. Ce qui me surprit au plus haut point, c'est que Turlot me signala que vous aviez pris le train pour Paris, de votre propre intuition, sans avoir aperçu Lafrater.

— Je vous demande pardon, interrompit Pierre.

— Comment ?

— Tenez.

Pierre tira de son portefeuille la photo prise par Ginette. Lafrater lui de dos, près de Janine.

Lecouvreur salua.

— Bravo ! Un coup de maître. Nous n'y avons vu que du feu.

— Ah ! ah ! Monsieur Pierre Valroy, il paraît que la petite fille vous damera le pion ! s'exclama Ginette.

— C'est votre œuvre, Mademoiselle ? fit Lecouvreur. Mes compliments. Quant j'aurai besoin d'un coup d'objectif habile, je m'adresserai à vous. A Paris, Valroy, vous avalâtes les bouchées doubles. En deux temps trois mouvements, vous auriez mis à feu et à sang l'agence Lafrater si elle n'avait été de meche avec nous. Nous décidâmes de vous fourrer à l'ombre une fois de plus. A l'aube d'avant-hier, vous deviez être arrêté de nouveau par une patrouille d'agents cyclistes qui aurait visité la maison suspecte de Levallois. Mais vous touchâtes le cœur de ce brave Turlot. Il eut pitié de vous et vous laissa fuir. Par bonheur, sur le littoral. Nous touchions au but. Lorsque vous

y revintes, vous ne pouviez plus nous gêner. Grâce à nos soins, Janine avait déjà réintégré le domicile familial.

— J'aimerais savoir par quels moyens ?

— Ah ! voilà ! « Hic jacet lepus ». Tout le nœud du drame est là.

— J'ai deviné, dit Pierre.

— Vraiment ? Et qu'est-ce qui vous a mis sur la voie ?

— Ceci, déclara Pierre en posant la main sur le dossier de Sévry.

« Les lettres que vous m'avez montrées tout à l'heure sont de l'écriture de Janine déguisée.

— Nous l'avions également remarqué du premier coup, Monsieur. Mais elles auraient pu avoir été écrites sous la menace ou la contrainte.

— Sous l'empire de la suggestion, c'est infiniment plus logique.

— Vous êtes décidément très fort. Il n'y a pas besoin de vous en dire long.

— J'irai plus loin, déclara Pierre. Le personnage qui suggestionnait Janine est en ce moment tout près d'ici. Ce matin même, j'ai tiré sur lui.

— Cela doit être exact, affirma Sévry.

— Dans ce cas, il est fait ! s'écria Lecouvreur. Tout le Cap d'Ail est cerné depuis hier soir — et à moins que ce personnage ne soit l'un de nous...

— Non, dit Pierre, mais, je crois bien savoir qui c'est.

— Nous verrons tout à l'heure, répliqua Lecouvreur, si nous avons eu la même idée. Vous irez loin, mon petit... Pas un mot de plus pour l'instant... Bigre ! Défiiez-vous de votre jeunesse et de votre emballement.

Vous n'en avez pas assez des situations impossibles ? Capturons d'abord le bandit. Nous discuterons ensuite sur sa personnalité lorsqu'il sera sous les verrous.

— Une question encore. C'est par le fluide du docteur Mattiani que vous avez réussi à faire revenir Janine ?

— Exactement. Le mal ne peut être combattu que par le mal. A une suggestion magnétique on ne pouvait, comme moyen d'action, qu'en opposer une semblable. Cela s'est fait petit à petit avec la méthode rigoureuse indispensable. Mattiani est un as. Dès la première promenade de Janine d'Astelane avec Mlle Ginette, ici présente, Mattiani est arrivé à distance à lui faire raconter ce qu'il lui suggérait. Cerveau aussi sensible que vulnérable, Monsieur Bourdiau. Vous ne devez pas, une fois marié, lâcher votre femme d'une semelle.

— Ce sera mon plus grand bonheur ! dit Jean les yeux au ciel.

— Maintenant, en route, ordonna Lecouvreur. Je ne veux pas vous priver du plaisir, mon cher Valroy, d'arrêter vous-même l'individu en question. J'ai prié qu'on vous attendît pour cela. Nous savions par Mattiani, qui lui-même était renseigné par les réactions de Janine, qu'il devait rôder dans les environs. S'il ne nous en avait avertis, nous l'aurions supposé quand même. Il était en effet probable qu'ennuyé du départ de sa victime, comprenant qu'elle lui échappait de plus en plus, le bandit commit l'imprudence de raccourcir la distance qui la séparait de lui, afin de la reprendre définitivement.

— A moins que le retour même de Mademoiselle Janine, au Cap d'Ail, ne l'ait rapprochée de lui, glissa Pierre.

Lecouvreur le regarda avec stupeur.

— Ce n'est pas bête du tout votre supposition.

— Ce n'en est qu'une, en effet. Dans tous les cas, je suis de votre avis. Le personnage mystérieux est si près d'ici que ce matin même je l'ai surpris s'employant à reconquérir sa victime.

— Nous ne le tenons pas encore.

— Bah ! s'il nous échappe, dit Pierre, j'ai ses empreintes.

— Ah ! oui, cette feuille de papier que nous avions remarquée dans vos bagages ?

— J'ai eu cette idée de suggestion magnétique à la première minute de mon enquête, avoua Pierre. Si je ne vous avais trouvés sur mon chemin, j'aurais réussi en quelques jours.

— Je me fais un devoir de vous affirmer que si vous ne vous étiez pas trouvés sur le nôtre, nous n'aurions certainement pas abouti. Mais il ne suffit pas de découvrir. Il faut capturer. Ce ne sera pas trop de « tous » nos efforts réunis.

— C'est donc un personnage si redoutable ?

— Vous verrez.

Deux autos les attendaient devant le commissariat. Ils y montèrent. Parvenus au début du Sentier des Sirènes, on fit halte.

— Une minute, dit Lecouvreur en leur faisant signe de ne pas descendre.

(A suivre)

UNE MERVEILLE... pour tous les usages!



Lambretta

pour tout, partout, pour tous

Moteur 2 temps: 125 cc., 3 vitesses, 1 ou 2 places.

Record de vente: la motocyclette la plus vendue en Suisse en 1950.

Exemple d'organisation: 170 agents officiels suisses, instruits et outillés, garantissent un service impeccable.

Economie: benzine, huile, entretien, impôt, assurances et pneus = moins de 3,8 centimes au km.

Performances: 70 km./h., tous les cols à 2 personnes, 42 records du monde.

Prix: Fr. 1425.- et 1695.- plus ichta. A la portée de tous par grandes facilités de paiements avec versements hebdomadaires.

JAN S. A. LAUSANNE

Agents régionaux:

BOUDRY: A. CHABLOZ

COLOMBIER: MAYOR & NEF

NEUCHÂTEL: R. SCHENK, Chavannes 15

A VENDRE

de gré à gré

divers objets, machines, moules, etc., provenant de la faillite H. Bandelier et Cie, « Créations Wiba.

Cette vente aura lieu dans les locaux Maillefer 34-36, du 11 au 13 avril, de 8 à 12 h. et 14 à 18 h. Le vendeur: A. BURA, Tivoli 4. Tél. 5 15 28

LE CINÉMA



Faubourg du Lac 27

Tél. 5 44 33

VOUS ATTEND

Modernisez à peu de frais en échangeant vos vieux meubles contre des neufs à votre goût. Choix énorme... première qualité... à prix très bas...



Arrangements de paiement

J'ai besoin d'un savon tout spécial pour mon linge!



... c'est pourquoi j'emploie le pur savon SUNLIGHT qui rend mon linge vraiment blanc —

PROPRETÉ SUNLIGHT!

DEMI-PROPRE

Vous savez aussi par votre propre expérience que le linge se salit toujours tout particulièrement aux mêmes places... Et c'est pour cette raison qu'il vous faut l'excellent savon SUNLIGHT!

PROPRETÉ SUNLIGHT

Vous verrez que sans beaucoup frotter votre linge deviendra impeccablement propre grâce à l'abondante mousse SUNLIGHT. Le pur savon SUNLIGHT éloigne rapidement, mais avec ménagement, toute la saleté, car c'est un savon extra-savonneux et extra-doux.

LE GRAND MORCEAU DE PUR SAVON SUNLIGHT EST EXTRA-SAVONNEUX, DOUX, PROFITABLE!



Grand choix de bureaux ministre depuis

Fr. 210.-

chez



Des Fraises pendant 6 mois

avec mes plants de qualité donnant de beaux fruits savoureux.

Quatre-saisons sans filets: «Baron Solemachers» et «Reine des Vallées», 25 p. 4 fr. 50; 50 p. 8 fr.; 100 p. 15 fr. «Hedwige» 4 saisons filantes, 50 p. 7 fr.; 100 p. 13 fr.

Expéditions avec mode de culture et plantation

PEPINIÈRES W. MARLETAZ, BEX

Tél. (025) 5 22 94

Une grande puissance renaît en Europe

(Voir « Feuille d'avis de Neuchâtel » des 6 et 7 avril 1951)

L'évolution politique en Allemagne

III

Hésitations allemandes à l'égard du plan Schuman

Le plan Schuman est en principe approuvé tant dans les milieux gouvernementaux de Bonn que dans les milieux responsables des industries du charbon et de l'acier; tout le monde considère que, s'il venait à échouer, cela aurait de très graves conséquences politiques. On pourrait craindre non seulement que cet échec n'eût des répercussions sur l'attitude des Etats-Unis à l'égard de l'Europe, mais l'idée même d'une Europe unie en recevrait un coup terrible et sa réalisation s'en trouverait rendue impossible pour longtemps.

On manifeste néanmoins, dans les milieux de l'industrie minière, de telles hésitations à l'égard de certaines dispositions du plan Schuman que, si des concessions essentielles ne sont pas faites de part ou d'autre, la signature de l'accord semble fortement mise en danger.

Du côté allemand, on s'élève surtout contre les pleins pouvoirs dont disposerait l'organe suprême du plan Schuman, haute autorité qui serait plus puissante que n'importe quel cartel de l'Europe occidentale, tandis que, d'autre part, toute « cartellisation » des industries est énergiquement combattue.

La sécurité intérieure

Contrairement à l'opinion publique allemande qui est à peine consciente du danger communiste, les milieux gouvernementaux de Bonn considèrent avec sérieux le danger qui — du fait des agents communistes — pèse sur la sécurité intérieure de la République fédérale. Le nombre sans cesse décroissant des membres du parti communiste et des électeurs qui votent communiste pourrait inspirer des illusions qui ne correspondent pas du tout aux faits. Selon les informations dont on dispose à Bonn, les communistes, fortement appuyés de l'Est, ont établi en Allemagne occidentale un puissant réseau d'agents composés d'individus déclassés qui, agissant sur les leviers de commande, pourraient provoquer de graves troubles dans la production et les transports. Quotidiennement, des agents arrivent de la zone orientale, pourvus de papiers irréprochables et de gros moyens financiers. La situation dans les mines est particulièrement inquiétante, car — selon les données officielles — 25 à 30% des équipes sont formées de communistes. Il est vrai, sans doute, que les communistes ont été écartés des postes essentiels des syndicats, mais, par suite de leur extraordinaire art du camouflage et de la vulnérabilité de ces entreprises, ils constituent toujours un danger considérable.

La restauration de l'unité allemande

La répartition du pays en zones d'occupation, effectuée par les puissances victorieuses après la capitulation de l'Allemagne, a évolué, contrairement à leur intention, en une scission

fâcheuse, dont toute l'Allemagne souffre énormément. Le gouvernement fédéral n'a jamais reconnu cette scission des deux Allemagnes, et il fait tout son possible pour la supprimer. Comme il prétend représenter légitimement tous les Allemands, y compris ceux de la zone orientale, il a créé un ministère particulier pour l'ensemble des questions allemandes, ministère dont l'activité s'étend à tous les domaines où doivent être défendus les intérêts allemands dans leur ensemble. A cette fin, ce ministère observe minutieusement les évolutions de la politique, de l'économie et de la vie culturelle en zone soviétique. Les informations obtenues à Bonn de cette manière montrent en toute clarté jusqu'à quel point la soviétisation a déjà été poussée à l'Est. De l'avis du ministère pour l'ensemble des questions allemandes, une véritable transformation de l'esprit des populations est en cours à l'Est, et si ce processus ne pouvait être arrêté, l'ensemble de l'Allemagne orientale serait, au bout d'un certain temps, irrévocablement perdu.

La « police populaire »

L'on sait naturellement à Bonn, avec un intérêt tout particulier, la création de la « police populaire » de l'Allemagne orientale, dans laquelle on ne voit pas seulement un instrument pour opprimer le peuple, mais aussi une menace contre la République fédérale. Selon les estimations faites en Allemagne occidentale, les effectifs de la « police populaire » se monteraient à 105,000 hommes, répartis en 60,000 hommes des « Bereitschaften », 30,000 élèves-policiers, 10,000 hommes de la police maritime et 5,000 hommes de la police de l'air. Il s'agit en fait d'une excellente armée de cadres qui, en cas de nécessité, pourrait rapidement s'accroître. Elle est armée de matériel de première clas-

se, des plus modernes, et dispose aussi de tanks lourds et d'artillerie. Il n'a pas échappé à l'attention des autorités de l'Allemagne occidentale que, ces dernières semaines, de fort contingents de la « police populaire » ont été retirés de l'Allemagne orientale et dirigés sur la Pologne et la Tchécoslovaquie. On voit là, à Bonn, essentiellement une manœuvre tactique de l'Union soviétique, en relation avec la conférence à quatre.

La question de la neutralisation

Le thème dominant des conversations politiques est actuellement en Allemagne la question de la neutralisation. Il s'agit, ici aussi, essentiellement d'un slogan de la propagande communiste qui vise à faire de l'Allemagne un Etat neutre et sans défense. Cette neutralisation a été rendue d'autant plus alléchante pour les Allemands que les propagandistes communistes laissent entendre qu'en contre-partie le Kremlin pourrait autoriser la restauration de l'unité allemande et des élections libres dans tout le pays. Par la neutralisation de l'Allemagne, Moscou ferait échouer l'effort des Alliés occidentaux pour attirer l'Allemagne dans le système de défense occidental.

Toutefois l'idée, en soi alléchante, d'un Etat neutre entre l'Est et l'Ouest, est repoussée délibérément par les milieux responsables de Bonn, car on croit percevoir qu'on ne vise qu'à créer, par cette neutralisation, un vide au centre de l'Europe, où pourraient s'effectuer sans obstacle des infiltrations venues des pays communistes voisins. On est convaincu, à Bonn, qu'une Allemagne neutre et désarmée constituerait une puissante tentation pour des agressions extérieures et tomberait en peu de temps sous la coupe du communisme.

Comment un criminel de guerre a échappé à la potence

Qui a remis une fiole de poison à Goering ?

Le général S.S. Erich von dem Bach-Zelewski affirme que c'est lui qui a remis à Hermann Goering la fiole de poison grâce à laquelle le « Reichsmarschall » a pu échapper à la potence. Il s'agit de la deuxième déclaration de cette nature. Elle diffère de la première en ce sens que le général von dem Bach prétend avoir caché le poison dans un savon, et non dans de la gomme à mâcher.

Le général von dem Bach-Zelewski, que le tribunal municipal de dénazification a condamné à dix ans de travaux forcés, a fait savoir à la police allemande qu'il était à même de donner des « informations importantes » au sujet de la façon dont Goering a pu s'empoisonner. Questionné par des officiers américains, il dit qu'il était enfermé à Nuremberg dans une cellule voisine de celle de Goering. Par un trou de la paroi, Goering lui aurait

demandé de lui procurer du cyanure. Le général S.S. précise qu'il a dissimulé l'ampoule de cyanure dans un savon, qu'il glissa dans la main de Goering lorsqu'il le rencontra dans le couloir qui menait à la salle du tribunal. Le général von dem Bach n'aurait pas rencontré de difficultés à introduire dans la prison, en fraude, trois ampoules de cyanure.

La deuxième, il prétend l'avoir donnée à l'ex-général S.S. Schimmla, qui se donna la mort, le 16 septembre 1948, dans un hôtel d'Osnabrück.

La troisième ampoule, le général von dem Bach affirme qu'il l'a gardée pour lui. Il affirme qu'il est prêt à la remettre au tribunal, afin que celui-ci puisse comparer le poison et les éclats de verre retrouvés dans l'estomac de Goering, lors de l'autopsie, avec le poison et le verre de cette troisième ampoule.

Le casier vierge de M. Hervé Bazin répond aux allusions malveillantes de M. Pierre Viaud

Un conflit dans le monde des lettres françaises oppose les neveux de deux académiciens renommés

M. Pierre Descaves a trouvé, dans son courrier, un envoi d'un laconisme auquel ses fonctions de président de la Société des gens de lettres ne l'ont guère habitué: une enveloppe ne contenant qu'une feuille blanche. C'est l'extrait du casier judiciaire de M. Hervé Bazin, raconte Pierre Fournier dans « France-Soir ».

Cette pièce d'une virginité éblouissante constituera l'économie et étonnante réponse de l'auteur de « Vipère au poing » aux campagnes difamatoires dont il est l'objet dans le monde des lettres, depuis quelques jours. Plus exactement depuis la sortie en librairie d'un livre qui, sans ses intentions perfides, risquait fort de passer inaperçu. Ce livre est intitulé « Les Grelots de Triboulet ». Il a pour auteur M. Pierre Viaud.

Par une rencontre singulière, M. Pierre Viaud est le neveu de Pierre Loti, de la même façon que sa victime, Hervé Bazin, compte parmi ses oncles René Bazin, qui fut, entre autres choses, un académicien renommé. Les mœurs ayant évolué depuis les temps heureux de la littérature académique, c'est sur le terrain des règlements de comptes

que se situent aujourd'hui les rapports des deux descendants abusifs.

Le « corps du délit »

Dans « Les Grelots de Triboulet » qu'il a écrits lui-même — et à ses frais — M. Pierre Viaud évoque ses souvenirs. A l'en croire, il aurait fait la connaissance d'Hervé Bazin (que dans son livre, il appelle « Craonne », nom de la région d'où l'auteur de « Vipère au poing » est originaire) à la prison de Clairvaux. Hervé Bazin, dont Pierre Viaud brosse un portrait assez ressemblant pour qu'aucune équivoque ne subsiste, aurait été, selon l'auteur, conduit à Clairvaux à la suite d'une escroquerie commise aux dépens de l'administration des P.T.T. où il fut effectivement employé quelque temps en qualité de stagiaire. Auparavant, toujours selon M. Pierre Viaud, d'autres escroqueries réalisées de la même façon l'auraient successivement amené à séjourner, à la demande de sa famille (son père était alors magistrat), dans des asiles d'aliénés du Valchausé et de la région parisienne. Il y aurait notamment trouvé l'inspiration de son deuxième roman: « La Tête contre les murs ».

Enfin, à sa sortie de prison — où il serait demeuré pendant les quatre dernières années de la guerre —

« Craonne », bénéficiaire de la loi d'amnistie, aurait vécu de cambriolages. Peu respectueux des coutumes du « milieu », il aurait, lors des partages, lésé son ami Pierre Viaud, qui le secondait dans ses occupations délictueuses. Ainsi « Les Grelots de Triboulet » constitueraient un règlement de comptes un peu tardif et un peu littéraire mais implacable.

Ces accusations que la virginité du casier judiciaire de M. Hervé Bazin entache de gratuité ont jeté le trouble dans le monde des lettres.

L'accusé

répond par le silence et son casier vierge

Hervé Bazin est à ce point cantonné dans son silence campagnard qu'il n'attache d'importance qu'aux articles de journaux, seuls capables de le percer. C'est que chaque fois qu'un entrefilet malintentionné le concernant paraît dans la presse, plusieurs personnes du village le décrochent et le glissent charitablement dans sa boîte aux lettres. A Villeneuve (Aube), il n'y a que cela qui compte. Les livres, on ne les lit pas, même si ce sont, comme celui de M. Pierre Viaud, des romans à clef ou, plutôt, des romans à pince-nez.

Emissions radiophoniques

Mercredi

SOTTENS et télédiffusion: 7.10, le bonjour matinal. 7.15, inform et heure exacte. 7.20, œuvres de Schubert et Mendelssohn. 9.15, émission radioscopique: Dans le monde de ces oiseaux, 9.45, Hary Janos, suite d'orchestre de Zoltan Kodaly. 10.10, émission radioscopique, suite. 10.40, œuvres d'A. Honneger. 11 h., Les refrains que vous aimez. 11.45, vieilles intimes, vieilles romances. 11.55, airs de bravoure. 12.15, une page de Saint-Saëns. 12.25, le rail, la route, les ailes. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.55, Sans annonces. 13.45, la femme chez elle. 16.29, signal horaire. 16.30, de Beromünster: émission communale. 17.30, la rencontre des isolés: La chartreuse de Parme. 17.55, au rendez-vous des benjamins. 18.30, l'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 18.40, un disque. 18.45, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.13, l'heure exacte et le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, destins du monde. 19.35, mosaïques. 20 h., destin d'exception: Arthur Honneger. 20.20, œuvres pour piano d'Henri Sierlir-Vallon. 20.30, le mercredi symphonique. 22.30, inform. 22.35, Nuits de Genève.

BEROMÜNSTER et télédiffusion: 7 h., inform. 11 h., de Sottens: émission communale. 12.30, inform. 12.40, Mélodies d'opéras et d'opérettes. 13.15, musique de chambre. 16.30, musique de chambre de compositeurs d'opéras. 18 h., C. Dumont et d'auto, et Forte. Caterina, de nationalité italienne, tous deux à Neuchâtel; Steiner, Gérard-Philippe, sellier, et Lambert, Emilie-Marie-Thérèse, tous deux à Neuchâtel; Bourdiloud, André, électricien, et Rey, Marie-Louise, tous deux à Neuchâtel;

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 5, Chuard, Marcel-René, fils de Gilbert-François, câbliste, à Bôle, et de Georgette-Violette née Ruchat. 7, Jeanmonod, Nicole, fille de Maurice-André, cantonnier, à Peseux, et de Lottli née Jampen.

PROMESSES DE MARIAGE. — 6, Locher, Auguste-Fridolin-Paul, employé de bureau, et Girard, Josiane-Béatrice, tous deux à Neuchâtel; Pythou, Louis-Julien, ouvrier sur métaux, et née Masset, Charlotte-Françoise, tous deux à Neuchâtel; Hasier, Jean-Claude, mécanicien, et Padovani, Marie-Louise, de nationalité française, tous deux à Neuchâtel; 7, Opplinger, Georges-Paul, typographe-minerviste, et Castellani, Susanne-Eglantine, tous deux à Neuchâtel; von Büren, André-Charles, employé de bureau, à Neuchâtel, et Glauser, Vreneli-Hulda, à Genève. 9, Studler, Gustave-Roger, manœuvre, à Neuchâtel, et Robert, Nancy-Pierrette, à Auvierier.

MARIAGES CELEBRES. — 6, Lédraich, James-Gérald, régisseur-contrôleur, et Ferron, Giovanna-Giuseppina, tous deux à Neuchâtel. 7, Perret, Arthur, chauffeur d'auto, et Forte, Caterina, de nationalité italienne, tous deux à Neuchâtel; Steiner, Gérard-Philippe, sellier, et Lambert, Emilie-Marie-Thérèse, tous deux à Neuchâtel; Bourdiloud, André, électricien, et Rey, Marie-Louise, tous deux à Neuchâtel;

Carcani, Gilbert, employé de bureau, et Veuve, Olga-Aimée, tous deux à Neuchâtel; Nordmann, Camille-Marzell, médecin-dentiste scolaire, à Neuchâtel, et Günzburger, Dorothea-Dora, à Bâle; Ganz, Emil, technicien, à Neuchâtel, et Iselin, Hedy-Martha, à Winterthur; Zimmermann, René-Heinrich, pâtissier, à Neuchâtel, et Hoferer, Lucie-Berthe, à Colombier.

DÉCÈS. — 4, Saucou, Emile-Samuel, né en 1889, manoeuvre, à Neuchâtel, veuf d'Hélène-Lina née Rognon. 6, Lüthy, Marie-Rose-Alice, née en 1951, fille de Bernard-Camille, gendarme à Neuchâtel, et de Liliane Daisy-Amanda née Perret; Ruchti née Comtesse, Elisa, née en 1872, ménagère, à Engoligne, veuve de Ruchti, Charles-Louis; Keller née Valotton, Clara-Pauline, née en 1904, ménagère, à Neuchâtel, épouse de Keller, Jean-Auguste; Béguin, Hermine, née en 1867, ancienne gouvernante, à Peseux, célibataire. 8, Wasserfallen, veuve Sunier, née Binda, Alice-Irma, née en 1893, ménagère, à Broc (Pribourg), épouse de Wasserfallen, Gottfried; Schifmann, Ottilie, née en 1879, sans profession, de nationalité tchécoslovaque, à Neuchâtel, célibataire.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHÂTEL, rue du Môle 3

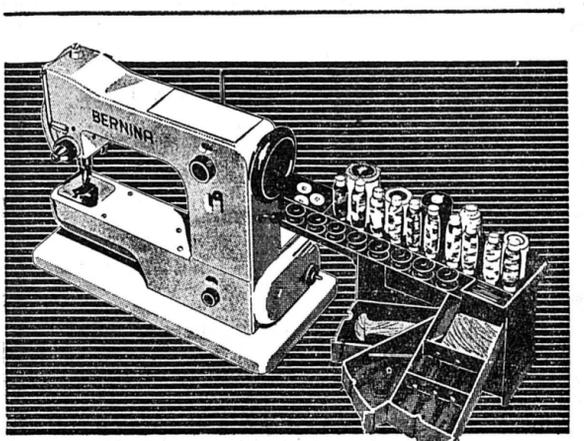
Sa conception-plaisante et robuste
 sa performance supérieure (1350 mm à la colonne d'eau) lui valent un succès unanime.
 Tous les accessoires y compris fr. 396.- + lcha
 Petit modèle fr. 292.50 + lcha

Représentation générale:
 WALTER WIDMANN, Löwenstr. 20
 Zurich 1, Téléphone 27 39 96

2x VOLTA
et fi les grands nettoyages!
 Démonstration et vente dans les maisons d'électricité

En qualité et performance les meilleurs!
 Ceci compte aussi pour la cireuse électrique à 3 disques VOLTA. Nettoie, cire et polit parquets, linoléums, inlaids, lièges, marbres etc. Prix: avec 2 jeux de brosses et disques en feutre fr. 396.- + lcha.

Facilité de paiement.



Il est prouvé
 BERNINA est la plus robuste et la plus résistante des machines à coudre portatives zigzag. Elle est construite au format standard éprouvé dans plus de 20 millions de machines à coudre.

BERNINA

est la machine à coudre la plus demandée en Suisse. L'expérience est le fruit d'un travail de longues années. BERNINA la possède, car BERNINA construit depuis 60 ans des machines à coudre zigzag et machines spéciales pour la confection.
 Contre envoi du Bon ci-dessous vous recevrez sans engagement les prospectus BERNINA et le texte: «Guide pour acheter une machine à coudre».

BON Nom: _____
 Adresse: _____

A envoyer à
H. WETTSTEIN, NEUCHÂTEL
 Seyon 16 - Grand-Rue 5 - Téléphone 5 34 24

POUSSINS

Si vous voulez des poules qui pondent sûrement à 5 mois, qui donnent environ 3 kg. de viande à 2 ans, des poulets de 5 mois avec 2 kg. de viande, achetez des poussins «Bleu de Hollande» à 1 fr. 80, disponibles chaque semaine. «Leghorn» lourde à 1 fr. 60. Expéditions tous les jours. Se recommander: Jean Schüpbach, père, Lucens, Tél. 992 30.

MOTO

«Royal-Enfield, 125 cc., 1946, entièrement révisée, parfait état de marche. Plaques, taxe et assurances payées pour 1951. Seulement 600 fr. S'adresser à C. Masserey, Bel-Air 29, Neuchâtel, tél. 5 59 12.

VW 1949
 en parfait état, à vendre. Adresser offres écrites à W. R. 690 au bureau de la Feuille d'avis.

machine à coudre

«Phoenix», à main, à pied, table. Demander l'adresse du No 668 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, pour charpentier-menuisier, un lot d'outillage en très bon état. Adresser offres écrites à S. B. 674 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour votre bateau

NEODRINE
 Vernis à l'huile
 Huile de lin pure
 Copal marin
 «CARVELIN»
 Antifouling cuivre
 anglais extra-fin
 Pinceaux
 Eponges
 Envois rapides

DRUGERIE
Burkhalter
 St Maurice
 NEUCHÂTEL



COULEURS
 et
VERNIS
 pour

BATEAUX

chez les spécialistes

M. Thomet

Ecluse 15
 NEUCHÂTEL
 Envois par poste

Armoires à habits
 à une, deux et trois portes
 depuis Fr. 105.-
 chez

Membres
G. Meyer
 Rues Saint-Honoré
 et Saint-Maurice



NON! ma chère,
 Je ne puis sortir ce matin,
 je n'ai rien à me mettre,
 tous mes habits sont au lavage...

MACHINES A LAVER
WAGG
 NEUCHÂTEL
 Manège 4
 Tél. 5 29 14

Le nouveau VOLTA
Aspirateurs et cireuses
 Location - Vente - Echange
 FACILITÉS DE PAIEMENTS
 à partir de Fr. 19.- par mois

Démonstration et vente: **RUELLE DUBLÉ NEUCHÂTEL**

O.P. 6123

boisson rafraîchissante et-fortifiante
 pour l'entre-saison

Jus de pommes



SAVOIE-PETITPIERRE S. A.
 garde la tradition des meilleures qualités de la nouveauté de la belle coupe à des prix intéressants et vous présente un CHOIX SUPERBE en

Manteaux vagues
Manteaux redingote
 depuis 139.-

Savoie-Petitpierre
 Rue du Seyon - NEUCHÂTEL S.A.

Mon divan-lit réduit
 ... pour le salon ... pour la salle à manger ... pour chambre d'enfant ... avec coffre à literie, deux galeries mobiles, deux coussins au dossier, son prix ... encore Fr. 318.-, tissu compris. Un superbe meuble pratique qui ne devrait manquer dans aucun ménage et que vous pouvez obtenir par mensualités de Fr. 30.-.

A vendre un taureau de montagne âgé de 17 mois, indemne, bons papiers, ayant fait pâture 1950. S'adresser à Edmond Rollier, Nods (Jura bernois).

Fumier
 A vendre quelques camions de fumier bovin. S'adresser à Pierre Matthey, Combe des Enfers 2, la Locle. Téléphone (039) 3 12 28.

Membres **G. Meyer**

OCCASIONS
 bureaux-ministre - secrétaires, canapés, dressoirs, commodes, armoires, bahuts, lavabos, tables, chaises, divans, culinaires à gaz, pousse-pousse, poussettes de chambre, radios, duvets neufs, régulateurs, accordéons, chapeaux neufs. Tél. 5 12 43 - Marcelle Rémy, passage du Neuchâtel.

A LA MODE DE CHEZ NOUS
 MOULINS 31
 Complots tailleur
 Costumes jersey
 Pantalons Chemises

Moyennant un paiement de **Fr. 5.-**
 par semaine, je vous livre un TAPIS pure laine ou une DES-CENTE DE LIT. Qualité lourde. Demandez tout de suite des échantillons. Pas de magasin. Envois dans toute la Suisse.
G. Santi, ZÜRICH
 Claridenstrasse 25
 Tél. 25 40 61

Rentrée des Classes.

Pour enfants
Pèlerines écossaises
 pur coton caoutchouté, grandeur 50 cm. à 105 cm.
980
 + 1.- par 5 cm.

Marinières
 avec col, coton interlock, manches courtes, jolies teintes mode, grandeur 4 ans à 14 ans
690
 + -25 par taille

Pour la gymnastique
Cuisettes
 en satin croisé pur coton, marine et blanc, grandeur 28 à 36
295
 + -25 par taille

Maillots
 sans manches, pur coton blanc, grandeur 4 à 14 ans
195
 + -25 par taille

Pour fillettes
Tabliers
 coquets, enveloppants, garnis de volants, deux poches, crotte fleurie, première qualité,
 grandeur 55 cm. **825** + -.75 par 5 cm.

Tabliers-jupes
 avec bretelles, crotte dessin fantaisie
 grandeur 60 **550** + -.50 par taille

Ravissantes blouses
 manches courtes, coton fileté, col garni de valenciennes blanc, rose, ciel
 grandeur 60 cm. **850** + -.50 par taille

Jupes en forme
 en lainage pure laine écossais grandeur 60 à 105 cm.
 grandeur 60 cm. **1450**
 + 1.50 par 5 cm.

Robes pratiques pour fillettes, coton dessins écossais, manches courtes, col doublé, piqué blanc
 grandeur 60 à 105 cm. **1450** + 1.- par taille

Pour garçons
Tabliers pratiques
 manches longues, boutons au dos ou de côté, vichy carreaux, rouge-blanc, bleu-blanc
 grandeur 50 **590** + -.60 par 5 cm.

Pantalons courts
 bretelles, beau lainage fantaisie
 2 à 6 ans **1150** + 1.- par âge

Chemises sport
 manches longues, écossais, nouveauté
 grandeur 28 cm. **950** + 1.- par 2 cm.

Loup de mer
 pur coton, jolies rayures, couleurs vives
 grandeur 40 **250** + -.25 par taille

Voyez notre vitrine spéciale

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
 NEUCHÂTEL

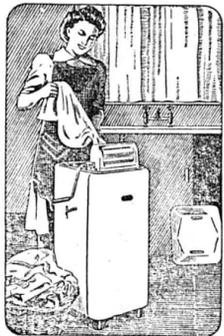
Pour Monsieur :

Fr. 39.80 (lcha compris)
 très fortes semelles de caoutchouc
avec semelles de crêpe :
 à partir de **Fr. 36.80**
avec semelles de caoutchouc :
 à partir de **Fr. 36.80**
Beau choix avec semelles de cuir
 Nous venons de recevoir les souliers perforés pour l'été
CHAUSSURES
J. KURTH S.A., Neuchâtel

Travailleurs
Motocyclistes
 Habillez-vous en «FLEXAMIT»
 Voyez notre vitrine spéciale No 3
JIKA - SPORTS
 NEUCHÂTEL

Au printemps, pour combler le manque de vitamines **Biomalt aux vitamines** fortifie et nourrit

A B₁ C D



Le lavage avec la machine à laver électrique « Hoover » est

SI RAPIDE...
SI DOUX...
SI PARFAIT

Le nain qui abat le travail d'un géant

DÉMONSTRATIONS

JUSQU'AU 17 AVRIL, chez

LOERSCH & ROBERT S. A.

Rues du Seyon et de l'Hôpital NEUCHÂTEL. Tél. 5 13 34

Pour cause de départ, à remettre

épicerie - primeurs - vins

en plein centre à Montreux, Ecrite sous P. C. 659 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre une

MOTO

B.S.A. 250 TT, en parfait état de marche, ayant roulé 24.000 km. Taxes et assurances payées. Prix: 1400 fr. Téléphoner au No (038) 5 12 03.

Fr. 250.-

un buffet de service, une table à allonges, six chaises, Guillard, meubles, rue Fleury 10.

La crème BB

assure de belles mains blanches, supprime rougeurs et crevasses. La boîte, Fr. 1.55.

Un nouvel avantage:

La crème BB s'obtient également au détail. Remplissage de la boîte originale, Fr. 1.30 Les 100 gr. Fr. 2.50. Impôts, ICA et luxe compris. UNE SPÉCIALITÉ DE

Kindler
PARFUMERIE

Rue de l'Hôpital 9 - Tél. 5 22 69

Une table à allonges quatre chaises

les cinq pièces pour Fr. 190.- chez

Mobilier G. Meyer

Neuchâtel

A vendre

Renault 4 CV

modèle 1949, intérieur de cuir, ayant roulé 16.000 km., garantie sans accident, en parfait état. — Prix: 4000 fr. R. Waser, garage du Seyon, Téléphone 5 16 28.



Grand choix de vélos

Cosmos Peugeot Helvetic

De tous prix
Echanges - Achats
Réparations
Au magasin
M. BORNAND
POTEAUX 4

Agriculteurs

A vendre

moteur 3 CV.

triphasé, 220-380, muni de tous les accessoires pour l'agriculture. Etat de neuf. Occasion unique. Tél. (038) 5 37 58.



TOUTES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
TÉL. 5.45.21

Elexa
ÉLECTRICITÉ
RUELLE DOUBLE 1 NEUCHÂTEL

Voitures

VENTE - ACHAT ÉCHANGE

« Citroën », cabriolet « Hillmann » « Citroën 11 large » « Morris », modèles récents

Grandes facilités de paiement

Case 394, Neuchâtel

LE CINÉMA

ARC

Faubourg du Lac 27

Tél. 5 44 33

VOUS ATTEND

ARMOIRES

Recherches et exécution soignée d'armoires de familles, sur porcelaine, papier, bois, parchemin. Tous dessins, tous arts appliqués.

Leçons - Travaux

ATELIER D'ART VUILLE-ROBBE

30, Fbg de l'Hôpital Neuchâtel, tél. 5 22 86

On placera en estiva-ge, pour la saison d'été, une

pouliche

S'adresser à Lucien Col-laud, Saint-Aubin (Fri-bourg).

LE CINÉMA

ARC

Faubourg du Lac 27

Tél. 5 44 33

VOUS ATTEND

Déchirés, troués, mités, salis

vos tapis de Perse ou mécaniques sont réparés vite et bien par Georges Cavin, ruelle de l'Immobi-lière 5, Tél. 5 49 48.

LUTZ MUSIQUE

Croix-du-Marché (Bas rue du Château)
Les plus beaux DISQUES

Jolis chatons

à donner

Demander l'adresse du No 677 au bureau de la Feuille d'avis.

Maurice Dessoulavy

LUTHIER

ABSENT

Divan - lit

avec matelas ne coûte que **Fr. 160.-**

chez

Mobilier G. Meyer

avec arrangements de paiements sur demande

Pour réussir !
Pour mieux comprendre votre conjoint (e) ? Si vos enfants vous donnent du souci ? Faites-vous conseiller par une analyse graphologique de leur écriture. (Indiquer âge et profession, joindre si possible photographie.)
Consultation sur rendez-vous, Esquisse, portrait, ou étude approfondie du caractère. (Envoyer 2 à 3 lettres avec leurs enveloppes)
Mme S. BOLLER
graphologue diplômée
Tél. 5 10 71 Neuchâtel Brévards 1

Petite entreprise entreprendrait

travaux de terrassements, asphaltage et goudronnage

de places et allées, sentiers, etc. Prix modérés. Renseignements sous chiffres E. R. 526 au bureau de la Feuille d'avis.

Maison des Amies de la jeune fille
PROMENADE-NOIRE 10, rez-de-chaussée

COURS DE FRANÇAIS

COURS DU SOIR : une leçon par semaine. Degrés inférieur, moyen, supérieur.

COURS DE L'APRÈS-MIDI : deux leçons par semaine, trois degrés également.

COURS DE COUTURE

CONFECTIONS - TRANSFORMATIONS

INSCRIPTIONS : jeudi 12 avril, à 20 heures Promenade-Noire 10, rez-de-chaussée Téléphone 5 55 51

GAIN ACCESSOIRE

On cherche dans chaque ville et village du canton de Neuchâtel personnes de confiance pouvant s'occuper, à part leur travail, de la vente de produits d'entretien de première qualité, laissant une forte commission. Faire offres sous S. R. 673 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS AUX PARENTS

Jardin d'enfants

Mlle HODEL, Promenade-Noire 1 successeur R. GRANDJEAN, « frœbelienne » diplômée

Enfants de 5 à 7 ans

Rentrée et inscriptions, le 19 avril à 9 heures

Propriétaires gérants

Vos travaux de ferblanterie

révisions

par

USINE DECKER S. A., NEUCHÂTEL

CINÉMA ARC PERMANENT

Tél. 4 44 33

ARC

Fbg du Lac 27

TOUS LES JOURS de 15 à 19 heures
Toutes les places à Fr. 1.20 **Enfants admis**

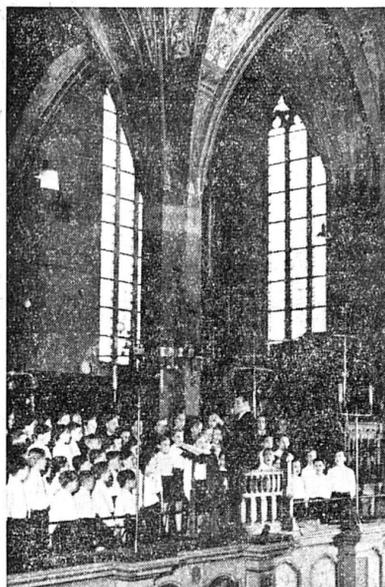
Actualités Eclair-Journal en première semaine
Course militaire Le Locle-Neuchâtel

CHANGEMENT DE PROGRAMME LE MERCREDI

Images du Portugal

La chanson du Manioc

Vieux airs, nouveaux pas



Le chœur de Saint-Tomas, de Leipzig, composé de 80 garçons, direction Günther RAMIN, qui chantera dimanche 15 avril, à 16 h., au Temple du bas. BILLETS de Fr. 2.85 à 8.-.

Location chez HUG & Cie, Neuchâtel (Tél. 5 18 77).

AVIS DIVERS

Pour votre revue de printemps, faites faire vos tapis, matelas et nettoyeurs par

L'ÉCLAT

Entreprise de nettoyeurs R. Sallin, Manège 54, tél. 5 53 61



Entourages de divans encore toujours depuis

Fr. 145.-

chez

Mobilier G. Meyer

Restes de tissus

de tous genres sont transformés en beaux tapis, passages et descentes solides et tissés main. Demandez prospectus !
A. DUDLI, tissage manuel de tapis, Sirmach (Thurgovie), tél. (073) 4 52 06.

MARIAGE

Dame ayant de bonnes relations dans tous les milieux se recommande aux personnes désirant se créer foyer heureux. Succès discrétion. Case transit 1232, Berne.

Café-restaurant des Halles

Le centre gastronomique
Le sympathique restaurant au cœur du vieux Neuchâtel
Tél. 5 20 13



DIMANCHE 15 AVRIL

Bâle Foire d'échantillons

Départ : 7 heures Prix : 13 fr.

AUTOCARS WITTWER Tél. 5 26 68

BERBERAT Tél. 5 28 40



Gare de Neuchâtel

DIMANCHE 15 AVRIL 1951

A l'occasion du match

SUISSE-ALLEMAGNE à Zurich

BILLETS SPÉCIAUX

Aller par les trains de 8 h. 07 ou 10 h. 51

Retour par le train partant de Zurich à 19 h. 09

Prix : Fr. 16.-

Premier train-croisière

29 AVRIL - 6 MAI 1951

Rhénanie - Hollande - Belgique

organisé par les chemins de fer fédéraux suisses et la Fédération suisse des agences de voyages

Prix de l'arrangement en 3me classe au départ de Neuchâtel : Fr. 366.-



SAMEDI 14 AVRIL

Bâle Foire d'échantillons

Départ : 7 heures 13 fr.

AUTOCARS FISCHER Tél. 7 55 21

ou **Papeterie Bickel & Cie** Tél. 5 10 75

La guerre en Extrême-Orient ? L'Asie à feu et à sang ? Le secret des mœurs orientales ?

Tempête sur l'Asie

Une réalisation de RICHARD OSWALD

avec CONRAD VEIDT et

SE SUE HAYAKAWA - MADELEINE ROBINSON - ROBERT LE VIGAN

VIOLENT

PASSIONNANT

BOULEVERSANT

ARC

CINÉMA

Faubourg du Lac 27 - Tél. 5 44 33

LOUEZ D'AVANCE

Fr. 1.20 - 1.70 - 2.20

VOTATION CANTONALE EN FAVEUR DES BATIMENTS SCOLAIRES

Nous sommes en 1951
Les bâtiments construits au siècle dernier ne suffisent plus.
Pour les écoles, le citoyen courageux et conscient de ses responsabilités

votera

OUI

les 14 et 15 avril

LA VIE NATIONALE

Le Conseil national contre l'impôt sur les boissons

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Pour le reste, les autorités ont suffisamment prouvé l'intérêt qu'elles portent à la viticulture en prenant diverses mesures, ces dernières années, en élaborant un statut du vin qui doit prévenir les crises ou, du moins, en atténuer les effets. Un groupe économique qui bénéficie ainsi de la sollicitude des pouvoirs publics doit aussi prendre sa part des sacrifices communs, d'autant plus qu'il sera possible de faire de l'impôt sur les boissons un impôt de consommation dont le producteur ne subira point de préjudice notable.

Comparaison n'est pas raison

Ces arguments n'ont point convaincu l'assemblée. C'est un socialiste, M. Pierre Graber, qui rappelle les expériences de 1935. Elles ont prouvé que tout impôt sur le vin retombe en dernier lieu sur le producteur. «L'optimisme et la bonhomie souriante de M. Nobs, ajoute le député vaudois, n'assurent pas à la viticulture une protection suffisante.»

Le vote

Au vote, le Conseil national, par 83 voix contre 66, décide de biffer l'article

4 du « projet de financement ». Il serait faux, toutefois, de croire que c'est la mort et l'enterrement de l'impôt sur les boissons. Le président et le rapporteur de la commission ont bien précisé qu'une telle décision avait le sens d'un renvoi au Conseil fédéral, invité à présenter un nouveau projet sous forme d'un arrêté spécial.

Du côté socialiste, en effet, et dans d'autres groupes aussi, on désire faire de l'impôt sur les boissons une recette durable de la Confédération et non pas seulement une ressource temporaire destinée à couvrir partiellement les dépenses d'armement.

C'est dire que la question reviendra sur le tapis dans un avenir plus ou moins proche.

Après ce vote, le président du groupe radical, M. Haeblerlin, proposa de renvoyer l'ensemble du plan financier au Conseil fédéral. L'impôt sur les boissons, dit-il, était un élément indispensable d'équilibre, puisqu'il assurait, à côté des surtaxes à l'impôt fédéral direct, une recette sous forme d'impôt de consommation. Cet équilibre est maintenant rompu, il faut revoir tout le problème.

Les socialistes combattirent vivement cette thèse et accusèrent M. Haeblerlin de vouloir supprimer toute sorte de couverture financière. Mais un démocrate, M. Leupin, vint au secours du député radical en proposant de compléter la motion de renvoi par l'invité au Conseil fédéral de présenter dans le plus bref délai un nouveau plan de couverture financière assurant une recette d'au moins 100 millions.

Mais cette fois, l'assemblée suivit M. Nobs et, par 88 voix contre 71, à l'appel nominal, repoussa la proposition Haeblerlin. Cela signifie qu'à son avis, la perception d'une surtaxe à l'impôt de défense nationale ne doit pas être différée, même si elle ne trouve pas son complément dans un impôt de consommation.

Sur ce point toutefois, le Conseil national vient de créer une divergence sérieuse avec le Conseil des Etats. Comment sera-t-elle apaisée? Nous ne tarderons pas à le savoir.

La décision des députés pourrait bien engager nos sénateurs à suivre le premier avis de leur commission et à renvoyer au gouvernement tout le projet de couverture financière. Ainsi, par un détour, M. Haeblerlin finirait par avoir gain de cause.

Donc, attendons la suite des événements. La décision des députés pourrait bien engager nos sénateurs à suivre le premier avis de leur commission et à renvoyer au gouvernement tout le projet de couverture financière. Ainsi, par un détour, M. Haeblerlin finirait par avoir gain de cause.

D'autre part, la circulation fiduciaire s'élève à 4340 millions, auxquels il faut ajouter près de 2 milliards d'engagements à vue. Il résulte de ce bref bilan que le franc suisse est couvert à 100% au moins par de l'or, ce qui explique que notre monnaie soit la plus solide du monde.

Pourquoi le projet fédéral prévoit-il, dès lors, la couverture du franc, outre le métal précieux, par des avoirs à court terme, des réscriptions (dettes à brève échéance) de la Confédération par exemple? Il y a certes là un danger, mais qui demeure minime tant que notre politique monétaire sera dirigée par des personnalités comme les actuels responsables de la Banque nationale. Mais il n'en reste pas moins que le principe de la couverture à court terme ouvre une brèche dans le système de la couverture-or de notre monnaie.

Ces réserves ne sont que de détail, il importe de le dire. Face à l'initiative pour la monnaie franche, le projet fédéral ne change rien, en fait, à l'actuel régime monétaire suisse, lequel a fait ses preuves. Personne ne peut dire le contraire.

Jean HOSTETTLER.

La Fédération romande des vigneronnes et le problème de l'économie vinicole

Le comité central de la Fédération romande des vigneronnes, réuni à Lausanne, a procédé à un examen circonstancié de tous les problèmes se rapportant à l'économie vinicole et qui préoccupent tous ceux qui ont à cœur le maintien et la sauvegarde de notre viticulture.

Il a constaté que si l'état du marché des vins indigènes est aujourd'hui satisfaisant, par contre, le rythme des importations s'accroît et cela avec tendance à la baisse. Il relève avec satisfaction l'accueil favorable que le Conseil des Etats a réservé au projet fédéral de statut du vin et souligne que ce statut, élaboré avec compréhension et respect des intérêts de chaque branche économique intéressée, rencontre l'adhésion du Conseil national et, partant, du peuple suisse tout entier.

La menace de l'impôt sur les boissons a retenu longtemps l'attention du comité qui s'élève à nouveau avec énergie contre le principe de cet impôt. Il engage son bureau à poursuivre ses efforts avec opiniâtreté afin de convaincre notre population de l'iniquité d'une telle mesure fiscale. Celle-ci, malgré toutes les dénégations, frapperait durement le produit du travail du vigneron, et cela à raison — des calculs le démontrent — de près de 20% de son revenu.

Le comité de la Fédération romande des vigneronnes recommande à tous les vigneronnes de coordonner leurs efforts afin de toujours mieux assurer la défense de leurs intérêts vitaux au sein de l'économie du pays.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

EN CORÉE DU NORD

Les forces communistes se rassemblent en vue d'une prochaine offensive

L'aviation alliée bombarde sans répit les concentrations de véhicules ennemis

TOKIO, 10 (Reuter). — Le Q.G. américain en Corée annonce qu'une unité américaine a traversé mardi la rivière Soyang — un affluent du Pukhan — au sud du barrage de Hwachon. La résistance de l'ennemi a été faible. Plus à l'est, les troupes américaines se sont heurtées à un régiment communiste d'environ 1500 hommes, qui ouvrirent sur elle un feu d'armes automatiques et de mortiers, au sud-ouest d'Imjo.

Les eaux du Pukhan qui étaient montées d'environ 120 cm, lundi à la suite de l'ouverture des vannes à Hwachon, sont descendues mardi.

Les communistes ont poursuivi leurs rassemblements de troupes dans le triangle Hwachon-Chorwon-Kumwha, en vue de l'offensive de printemps attendue. Des avions des Nations Unies ont compté environ 2000 véhicules ennemis, roulant de centres de ravitaillement nord-coréens en direction du sud, vers le triangle susnommé. Ces véhicules ont emprunté des routes secondaires, qui

de Sinanju, sur la côte nord-ouest, conduisent à Yangdok, au centre du pays. L'aviation, au cours d'environ 1000 sorties, s'est trouvée aux prises avec 250 véhicules ennemis dont 70 ont été détruits. Cinq tanks ont été détruits ou endommagés, des lignes de chemin de fer interrompues et des troupes attaquées.

Une division américaine au Japon

TOKIO, 10 (A.F.P.). — Le général Mac Arthur a annoncé que les unités de la 40me division d'infanterie américaine sont arrivées au Japon. La 40me division, qui vient des Etats-Unis, sera stationnée dans l'île d'Honshu — grande île centrale du Japon — afin de compléter son entraînement et pour la sécurité du Japon.

Cette division fait partie de la « garde nationale » des Etats-Unis et se trouvait en Californie. On rappelle qu'une autre division américaine de la garde nationale est attendue au Japon.

L'état de santé du maréchal Pétain s'améliore

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

En revanche, ils ont pris contact avec Mme Philippe Pétain, qui leur a donné des nouvelles directes de son mari à qui elle rend une visite quotidienne.

C'est samedi dernier, durant sa promenade habituelle dans la cour du fort, que le maréchal Pétain a commencé à ressentir les premiers symptômes du mal. Le soir, la fièvre faisait son apparition et le lendemain, le thermomètre montait jusqu'à 39 degrés.

Aussitôt alerté, le médecin diagnostiquant un début de congestion pulmonaire qu'il traita sur-le-champ à la pénicilline.

Interrogée par les journalistes sur l'état général de son mari, qui entra le 24 avril prochain dans sa 96me année, Mme Pétain a répondu qu'il était relativement satisfaisant.

« Jusqu'à sa maladie, a-t-elle précisé, le maréchal s'intéressait vivement à l'actualité. Il aimait que je lui lise les journaux. Il a goûté en particulier le discours prononcé par

M. Vincent Auriol devant le Congrès américain. Il continue à lire des livres, surtout ceux qui relatent les événements qui se sont déroulés à Vichy. Il a de plus conservé les dispositions qu'il a prononcées à cette époque et quelquefois, il lui arrive de les relire. »

L'éventualité d'une issue fatale a donné un regain d'actualité à la procédure de révision déposée par les défenseurs du maréchal voici plusieurs mois déjà. Aucune décision n'a encore été prise sur ce point de droit, pas plus qu'il n'a jamais été donné suite aux nombreuses pétitions demandant que soit libéré le vainqueur de Verdun.

La dernière de ces suppliques a été remise il y a quelques jours à peine au Canada, à M. Vincent Auriol lui-même par une association d'aide aux réfugiés politiques français qui a son siège à Québec et qui aurait réuni, dit-on, plus de douze mille signatures.

Après l'accident de la « Buick aux lingots »

La police de Dijon sur la piste d'une organisation de trafiquants d'or

DIJON, 10. — L'affaire de la « Buick aux lingots d'or », dont nous avons déjà parlé, pourra amener sous peu d'importantes révélations sur un trafic d'or clandestin pratiqué à l'échelle internationale.

En s'écrasant contre un camion de charbon dans une rue de Dijon, la voiture américaine a livré le secret du chargement frauduleux qu'elle transportait — 80 kilos d'or en lingots — et mis la police sur la piste d'un gang de trafiquants. Il ne sera possible, toutefois, de le démasquer que si le conducteur blessé, Carl Schwartz, consent à parler. Les enquêteurs supposent qu'il n'agissait pas pour son propre compte, mais qu'il était le rouage d'une vaste organisation. Il a été inculpé d'importation frauduleuse et un mandat de dépôt a été décerné contre lui.

Pour le moment, Schwartz est encore à l'hôpital, atteint d'une fracture de l'omoplate.

Pendant ce temps la police a collecté le maximum de renseignements sur la personnalité de Schwartz. On sait qu'il a été naturalisé américain récemment et qu'il est d'origine autrichienne. Il a deux domiciles : l'un à New York, où il n'est pas allé depuis quatre ans, l'autre à Milan.

Pour équilibrer le budget du Royaume-Uni

Le chancelier de l'Echiquier demande un nouvel effort aux contribuables britanniques

LONDRES, 10 (Reuter). — Le chancelier de l'Echiquier, M. Gaitskell, a présenté mardi soir à la Chambre des communes son budget pour le prochain exercice, qui imposera au peuple de nouveaux impôts, nécessités par le programme de réarmement.

Il a commencé par annoncer que les dépenses à couvrir par des impôts se montaient à 4197 millions de livres sterling, dont 1490 millions pour la défense nationale.

Il a proposé les mesures suivantes afin de combler une différence de 150 millions entre les recettes et les dépenses :

une augmentation de 2,5 pour cent de l'impôt sur le revenu (qui porterait à 47,5 pour cent le taux standard de l'impôt qui n'est prélevé que sur une partie du revenu). Dans certaines limites toutefois et selon les circonstances, le revenu est exonéré d'impôt ou n'est soumis qu'à un taux réduit ;

une augmentation de l'impôt sur les bénéfices des sociétés versés sous forme de dividendes, impôt qui serait ainsi porté de 30 à 50 pour cent ;

mise d'une partie des frais du service national de santé à la charge des patients, qui devraient en conséquence payer la moitié du prix des lunettes et des prothèses, l'extraction des dents et les plombages restant gratuits ;

augmentation des impôts indirects comme celui qui frappe le chiffre d'affaires des marchands d'appareils de radio et de télévision et de véhicules à moteur. Cet impôt serait de deux tiers du prix de vente au lieu de un tiers comme jusqu'ici. Le prix de la benzine serait haussé d'un penny par litre et atteindrait environ 10 pence ;

une augmentation de l'impôt sur les billets de cinéma et sur le chiffre d'affaires des magasins d'appareils de cuisson et de chauffage.

En revanche, la suppression de l'impôt sur le chiffre d'affaires en ce qui concerne les articles de ménage.

Le ministre a fait remarquer que les augmentations envisagées en matière d'impôts sur le chiffre d'affaires, avaient pour but de freiner les achats.

Il a encore donné les indications ci-après : les rentes de vieillesse versées aux hommes de plus de 70 ans et aux femmes de plus de 65 ans seront augmentées de 8 à 50 shillings par semaine et par couple et de 4 à 5 shillings par semaine également pour les célibataires.

Les gens très fortunés (ceux dont les revenus dépassent 20,000 livres sterling par année) devraient payer, si le budget est adopté, jusqu'à 100 pour cent d'impôts, mais M. Gaitskell a fait remarquer que le taux ne dépassera de toute manière jamais 97,5 pour cent, qui est le maximum actuellement perçu pour les classes les plus élevées.

Les impôts indirects sur le tabac, la bière, les vins et les spiritueux (les plus élevés du monde actuellement) restent inchangés.

Une décision surprenante

On a été surpris d'apprendre que les patients auraient désormais à supporter une partie des frais du service national de santé, car la semaine passée encore, M. Aneurin Bevan, chef de l'aile gauche travailliste au cabinet, ancien ministre de la santé publique, assurait qu'il n'accepterait jamais de rester dans un gouvernement décidé à prendre une telle mesure.

Un gros incendie fait rage dans le port de Buenos-Aires

BUENOS-AIRES, 11 (A.F.P.). — Un incendie risquant de prendre des proportions monstrueuses et de causer des dégâts importants au port de Buenos-Aires, fait rage depuis mardi matin dans un dock de ce port. Le sinistre a été provoqué par suite de l'éclatement d'un réservoir d'essence en cours de déchargement dont le contenu se répandit sur l'eau et s'enflamma. Plusieurs navires qui se trouvaient dans ce dock ont été immédiatement évacués ainsi qu'un péniche qui transportait des explosifs. Le feu, attisé par le vent, a pris rapidement de l'ampleur. Les pompiers rencontrent de grandes difficultés pour combattre l'incendie, les quais étant eux-mêmes imprégnés d'huile de pétrole.

Trois grands grues ont déjà été rendues inutilisables et les pompiers s'efforcent de protéger les importants dépôts de carburant situés à proximité et appartenant à des usines du quartier.

Une bombe éclate à proximité de la présidence du Conseil italien

ROME, 10 (Reuter). — Une explosion qui s'est produite mardi soir a brisé les vitres d'un bâtiment sis à proximité du palazzo Viminale, qui est le siège du ministère de l'intérieur. La police a immédiatement cerné le palazzo Viminale où se trouve également le bureau du chef du cabinet italien. On ne signale pas de blessés.

Une bombe avait été placée sous la corniche d'un bâtiment adossé à la présidence du Conseil. On suppose que l'engin explosif y avait été déposé par une personne qui se serait glissée juste là en passant par les toits.

Communiqués

Victoire sur l'Annappurna
A la Salle des conférences, le 12 avril, Louis Lachenal parlait de la conquête de l'Himalaya. Le 3 juin 1950, Maurice Herzog, chef de l'expédition française de 1950 à l'Himalaya, et Louis Lachenal, parvenant au sommet de l'Annappurna (8078 mètres). Auparavant une centaine d'expéditions s'étaient attaquées à la plus puissante chaîne de montagnes du globe, l'Himalaya, mais aucune des 23 tentatives contre 5 des 14 sommets de 8000 mètres n'avait été couronnée de succès. Aussi la conquête de l'Annappurna a-t-elle marqué un tournant dans l'histoire de l'alpinisme.

AVIS TARDIFS

Petite salle de conférences, 20 h. 15
La promesse est pour vous
par M. P. de Rougemont
UNION POUR LE REVEIL

Association des contemporains de 1911

de Neuchâtel et environs
CE SOIR
Réunion amicale
à 20 h. 30, au restaurant des Halles
Comité à 20 heures

La Royale
la plus douce, la plus juteuse

Autour du monde en quelques lignes

EN SARRE, trois autres ministres ont donné hier leur démission.

EN ITALIE, toute la presse communiste demande une réconciliation entre les partis et propose la création d'un gouvernement de coalition.

Un réservoir de pétrole de la raffinerie de Cerro-Maggiore, près de Milan, a pris feu et a explosé. Les dégâts sont considérables.

EN FRANCE, des livraisons de caractère militaire seront faites à la Yougoslavie.

EN CANADA, le ministre des affaires étrangères a déclaré hier que la question des relations entre le Canada et les Etats-Unis était l'une des plus délicates et les plus difficiles de la politique extérieure de son pays.

EN TCHÉCOSLOVAQUIE, les experts économiques du gouvernement ont lancé un appel en vue d'intensifier la production des industries lourdes.

A LAKE-SUCCESS, le secrétaire général de la Ligue arabe a proposé à M. Trygve Lie que les Nations Unies invitent les représentants des grandes puissances à se rencontrer pour trouver une base d'accord.

Bourse de Neuchâtel

Table with columns: ACTIONS, OBLIGATIONS, and various financial instruments with their respective values.

Bourses de Zurich et de Bâle

Table with columns: OBLIGATIONS and ACTIONS, showing market data for Zurich and Bâle.

Billets de banque étrangers

Table with columns: Cours du 10 avril, Acheteur, and Vendeur, listing exchange rates for various foreign currencies.

STUDIO

2 DERNIERS JOURS
Aujourd'hui et demain
MATINÉES à 15 h. SOIRÉES à prix réduits à 20 h. 30
Le drame d'une nuit d'escale...
HANS le marin
avec Maria MONTEZ
Jean Pierre AUMONT
Moins de 18 ans non admis

Lorsque l'âge se fait sentir

lorsque le moindre effort vous essouffle, vous donne des palpitations et des vertiges, ne tardez plus à combattre l'artériosclérose. Plus vite vous intervenez, plus vous aurez de chances d'y échapper. C'est pourquoi tant d'hommes et de femmes dans la quarantaine font une ou deux fois par an une cure d'Arterosan.

LA VIE NATIONALE

« Le peuple suisse doit être prêt à se défendre par les armes »

affirme M. de Steiger, président de la Confédération, à la journée officielle de la Foire suisse d'échantillons

BALE, 9. — Dans le discours qu'il a prononcé mardi à la journée officielle de la Foire suisse d'échantillons, à Bâle, M. de Steiger, président de la Confédération, a déchargé le sens et la portée de cette grande manifestation économique et commenté le vote populaire de dimanche prochain. Il a déclaré entre autres choses :

« Alors que la Foire d'échantillons est vouée aux activités pacifiques, le regard se porte vers l'horizon international, et de sombres nuages ont pu se lever sur le territoire suisse qu'il doit être prêt à se défendre par les armes. Cependant, que nous admirons les produits de notre industrie, de paix, les Conseils législatifs discutent un programme d'armement. Car, à quoi bon le travail sans la liberté ? Tous ceux à qui est confié le soin de la défense nationale s'efforcent de mettre le pays au bénéfice d'une préparation aussi poussée que le permettent ses possibilités. »

Ces efforts déployés pour notre préparation militaire méritent l'appui moral de tous, ceux pour qui le mot « liberté » signifie quelque chose, un appui moral ne suffit pas ; le Conseil fédéral avait le devoir de proposer la couverture de ces dépenses d'armement. S'il reste des difficultés à surmonter, le peuple n'en sait pas moins qu'il faut pourvoir à cette couverture des dépenses. Nous voulons rester maîtres chez nous, mais, en nous endant d'une manière excessive, nous perdons notre liberté économique et politique, un jour, notre liberté elle-même. »

La Suisse saura, si le faut, défendre sa liberté par les armes. Mais nos institutions démocratiques pourraient se dégrader sans attaque militaire, si nous n'en prenons pas soin. Et cette dégradation signifierait également une fin. Pensons-y. »

Le grand développement atteint par notre industrie, le degré élevé de notre standard de vie et la nécessité d'assurer notre défense nationale, militaire et économique forcent entre les diverses branches des liens si étroits qu'on ne saurait négliger aucune d'elles sans nuire aux autres et à la collectivité tout entière. Le Conseil fédéral est sans cesse aux prises avec les problèmes que suscite cette interpenétra-

tion des intérêts. Aussi prie-t-il les chefs de notre économie de vouloir bien le soutenir dans ses efforts.

Les votations de dimanche

Le peuple suisse a toutes sortes de raisons pour montrer sa volonté d'avoir un régime monétaire fondé sur sa constitution. La disposition que les partisans de la monnaie française voudraient faire inscrire présenterait un danger sérieux. A cette disposition s'oppose le contreprojet de l'Assemblée fédérale, qui prévoit que la Banque nationale a pour tâche principale de servir en Suisse de régulateur du marché de l'argent et de pratiquer dans les limites de la législation fédérale une politique de crédit et une politique monétaire servant les intérêts généraux du pays.

Le souverain ne s'est peut-être pas suffisamment rendu compte, en 1949, de l'importance de cette tâche. Les temps que nous vivons sont trop sérieux pour que les citoyens suisses puissent se permettre, cette fois-ci, de demeurer éloignés des urnes. Ils conviendrait qu'ils votent le contreprojet et rejettent l'initiative.

« Le pessimisme économique a fait place à un optimisme peut-être trop poussé » déclare le président de la foire

BALE, 9. — Au début de la journée officielle de la Foire, le président, M. Broglie a déclaré entre autres :

« La situation économique générale s'est modifiée depuis la dernière foire. Le pessimisme économique a fait place à un optimisme peut-être trop poussé, parce qu'une nouvelle vague de haute conjoncture déferle sur notre pays. Il s'agit de garder la tête claire et de penser que, même dans cette prospérité, la situation mondiale tendue peut être grosse de dangers. Il faut penser que notre pays est pauvre en matières premières et qu'il ne faut pas fermer les sources de notre ravitaillement, que la concurrence accrue de l'étranger réclame de nouveaux efforts à notre économie suisse. »

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE AU JOUR LE JOUR

La règle et l'exception

Parlons encore un peu de la pluie. Ce n'est — hélas ! — pas encore hors de saison. Et cela pourrait avoir pour effet d'amener le beau. C'était un samedi vers midi et quart. Il avait plu depuis la veille au soir et les chaussées étaient recouvertes de larges flaques. Sur une route peu fréquentée où il avait pu prendre un bel élan, un automobiliste soulevait sur son rapide passage un double sillage brunâtre. Arrivé à une croisée où passaient de nombreux employés et ouvriers qui rentraient du travail, le véhicule éclaboussa généreusement les passants.

Que croyez-vous que fit le chauffeur ? Qu'il continua sa route sans s'inquiéter des désagréments qu'il venait de provoquer ? Non, cet automobiliste-là arrêta sa machine, mit pied à terre, s'approcha du groupe parmi lequel il avait semé l'émoi, souleva son chapeau et s'excuta. Il proposa même de dédommager ses victimes si elles pensaient avoir des frais pour effacer les traces de l'incident.

On pourra rétorquer que cet épisode ne mérite aucune mention parce qu'il témoigne d'une attitude tout à fait logique. Comme les « actes de probité » qu'on souligne quand un quidam rapporte la bourse qu'il a trouvée.

Mais voilà, la règle est depuis si longtemps ramenée à quelques exceptions qu'on est tout heureux de signaler celles-ci dans l'espoir qu'elles susciteront des imitations...

NEMO.

Après un grand colloque franco-helvétique

Comment deux professeurs suisses ont reçu le titre de « docteur honoris causa » à Montpellier

Nous avons annoncé que M. Claude DuPasquier, professeur à l'Université de Neuchâtel, avait reçu le titre de « docteur honoris causa » de l'Université de Montpellier, en même temps que M. Roger Secretan, professeur à la faculté de droit de Lausanne. La « Gazette de Lausanne » donne le récit suivant de cette cérémonie :

Un grand colloque universitaire franco-suisse s'est tenu du 5 au 7 avril à Montpellier sous les auspices de la faculté de droit de cette ville.

Un nombreux public de professeurs et d'étudiants a suivi les travaux de ces journées d'études juridiques et économiques auxquelles participaient, pour Neuchâtel, outre M. DuPasquier, MM. A. Grisel, F. Clerc, P.-R. Rosset.

Au cours de la séance solennelle de clôture, qui s'est tenue samedi après-midi dans la salle des fêtes de la faculté de droit, M. Pierre Guillon, recteur de l'Académie de Montpellier, a remis les insignes du grade de « docteur honoris causa » à M. Roger Secretan, professeur à l'Université de Lausanne et à M. DuPasquier, professeur aux Universités de Neuchâtel et de Genève. C'est le professeur Vialleton qui fit l'éloge

Après un grand colloque franco-helvétique

de M. R. Secretan, dont la réputation a depuis longtemps franchi les frontières.

C'est le professeur Demontès qui présenta M. DuPasquier. Il souligna la maîtrise de son argumentation, sa curiosité insatiable, la multiplicité de ses activités autant que l'idéalisme dont ses travaux portent la marque.

A leur tour les récipiendaires prirent la parole pour remercier l'Université de Montpellier de la distinction d'autant plus flatteuse qu'elle est rarement accordée, dont ils venaient d'être l'objet.

M. Secretan en profita pour rappeler que c'est au Languedoc que Lausanne doit son premier professeur de droit, en la personne de Berberaud, originaire de Montagnac (Hérault).

M. DuPasquier mit en relief la personnalité de Candolle, botaniste genevois qui enseigna à Montpellier.

Ajoutons que les délégués suisses eurent l'occasion ensuite d'être reçus à Sète, où l'on évoqua la nécessité de renouer les relations qui existèrent entre ce port méditerranéen et la Suisse au cours de la guerre de 1914 à 1918.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet.

LE TRIBUNAL DE POLICE

Le tribunal de police a siégé hier sous la présidence de M. R. Jeanprêtre. Ce fut la matinée des arrangements et des acquittements.

Parmi les prévenus libérés se trouvait un nommé K., accusé d'escroquerie pour avoir inexactement rempli une demande d'emprunt dans une banque.

Le tribunal a admis que si les mensonges de l'inculpé (il affirmait avoir été engagé un an plus tôt qu'il ne l'avait été en réalité et il ne signalait pas toutes ses dettes) n'avaient été faits, que si K. avait donné ces deux précisions-là, la banque n'aurait, selon toute vraisemblance, pas renoncé à accorder le prêt.

Il n'y a donc pas eu relation directe de cause à effet entre les déclarations inexactes de K. et la perte de 600 fr. faite par une banque habituée à prendre un certain nombre de risques.

Sans examiner si les autres éléments de l'escroquerie étaient réunis en cette affaire, le juge a acquitté K. et mis les frais à la charge de l'Etat.

LE TRIBUNAL DE POLICE

Le tribunal de police a siégé hier sous la présidence de M. R. Jeanprêtre. Ce fut la matinée des arrangements et des acquittements.

Parmi les prévenus libérés se trouvait un nommé K., accusé d'escroquerie pour avoir inexactement rempli une demande d'emprunt dans une banque.

Le tribunal a admis que si les mensonges de l'inculpé (il affirmait avoir été engagé un an plus tôt qu'il ne l'avait été en réalité et il ne signalait pas toutes ses dettes) n'avaient été faits, que si K. avait donné ces deux précisions-là, la banque n'aurait, selon toute vraisemblance, pas renoncé à accorder le prêt.

Il n'y a donc pas eu relation directe de cause à effet entre les déclarations inexactes de K. et la perte de 600 fr. faite par une banque habituée à prendre un certain nombre de risques.

Sans examiner si les autres éléments de l'escroquerie étaient réunis en cette affaire, le juge a acquitté K. et mis les frais à la charge de l'Etat.

VIGNOBLE

COLOMBIER

Passage sous-voie

(c) Dès ce jour, le passage sous-voie Colombier-Bôle est ouvert à la circulation : mais la nouvelle route en direction de Bôle n'est pas encore utilisable. Les usagers peuvent gagner l'ancienne route par un chemin secondaire. L'accès à la gare, pour les véhicules, ne peut se faire, pendant quelques jours, que par Bôle ou Planeyse.

LE LANDERON

Les promotions

(c) La fin de l'année scolaire a été marquée dimanche 8 avril par la cérémonie habituelle des promotions. Malgré le temps incertain, ce fut cependant une réussite complète.

Dès 14 heures, partant de l'emplacement du collège, un imposant cortège conduit par la fanfare de la Cécilienne s'emprunta le parcours habituel du Faubourg, de la rue de la Gève, puis la ville pour revenir ensuite à la halle de gymnastique, la température ne permettant pas une manifestation en plein air.

Dans la grande salle où tout le monde trouva place, on entendit tout d'abord un chant d'ensemble des enfants, puis le Dr Grosperre, président de la commission scolaire retraça dans un excellent rapport, les événements gallants ainsi que la marche du ménage scolaire pendant l'année qui vient de se clore. Ce rapport est toujours entendu avec beaucoup d'intérêt et fut vivement applaudi.

Ce fut ensuite la distribution des mentions aux élèves méritants en commençant par les classes inférieures. Cette distribution fut interrompue pour permettre les productions des sociétés de musique, de chant et du Club des accordéonistes. Chacune de celles-ci furent très appréciées, tant par le choix des morceaux que par leur exécution.

Une fois la manifestation terminée, ce fut une prise d'assurance en règle du carrousel sans lequel les enfants n'admettraient pas la fête des promotions.

ENGES

Les vacances

(c) Renvoyés d'une semaine en raison de l'inclémence du temps, les vacances ont commencé lundi. La rentrée aura lieu le 23 avril.

La fin de l'année scolaire a été marquée par le traditionnel banquet réunissant les dames inspectrices, le corps enseignant et la commission scolaire. Au nom de cette dernière, M. Albert Stauffer, président, a remercié et félicité maîtres et élèves du bon travail accompli durant l'année.

EFFONDREMENT DU TOIT D'UNE REMISE

(c) Sous l'action combinée du vent et de l'énorme poids de la neige, le toit de la remise attenante à la ferme communale de Grange-Vallier s'est effondré, ne causant heureusement aucun accident. Les dégâts, assez importants, n'ont pas encore été évalués.

MORT DU DOYEN

(c) M. Louis Barfuss, doyen du village, s'en est allé au grand âge de 88 ans. Ses derniers honneurs lui ont été rendus vendredi à Lignières.

REDACTEUR RESPONSABLE : R. BRAICHET

Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

MARIN-ÉPAGNIER Promotions

(c) La cérémonie des promotions s'est déroulée dimanche après-midi dans une salle du collège comble.

Elle a débuté par une allocution du pasteur Schneider, puis le président de la commission scolaire a présenté le rapport annuel de la commission et a ensuite pris congé des deux institutrices, Mme Renée Fischer, nommée à Marin en 1946, qui quitte l'enseignement par suite de son mariage et Mlle Paquerette Fährny, à Marin depuis 1944, nommée dernièrement à Neuchâtel. Un volume dédié leur a été remis en témoignage de reconnaissance.

Cette cérémonie, agrémentée par des chants des élèves s'est terminée par la proclamation des résultats.

VAL-DE-TRAVERS

Le mauvais temps et ses méfaits

(c) Le vent violent de lundi après-midi s'est transformé en tempête pendant la soirée au cours de laquelle la neige tombait, par moment, à gros flocons. La neige persista pendant la nuit et hier matin les coteaux étaient légèrement blancs. La température était voisine de zéro degré.

La tempête a causé quelques dégâts, tuiles arrachées, branches cassées. Chez un horticulteur de Fleurier, le vent s'étant engouffré dans une couche récemment construite, emporta plusieurs châssis vitrés qui furent complètement fracassés.

FLEURIER Les petits chanteurs de la Côte d'Azur

(c) Deux cents personnes environ ont assisté, lundi soir, à la salle Florissia, au concert donné par les petits chanteurs de la Côte d'Azur.

A l'abbaye et au Prix des Mousquetaires

(c) La Noble corporation de l'abbaye et le Prix des Mousquetaires ont tenu leurs assemblées générales annuelles pour liquider les affaires statutaires et élire, comme il suit, les comités :

Abbaye : MM. Jean Bulgheroni, capitaine ; Edouard Switalski, lieutenant ; Robert Perrinjacquet et Blaser, secrétaires.

Prix des Mousquetaires : MM. Louis Jeanneret, capitaine ; Louis Rosset, lieutenant ; André Calame, adjudant ; André Evard, secrétaire-fourrier.

Après le souper, les participants assistèrent à la production de deux films qui furent commentés par M. R. Durupthy.

NOIRAIGUE

Le 75^{me} anniversaire du chœur mixte l'« Avenir »

(c) Le chœur mixte l'« Avenir » qui fête cette année ses trois-quarts de siècle a tenu à marquer d'une façon durable ce bel anniversaire par l'achat d'un piano. La loterie destinée à fournir une partie des fonds a été tirée samedi. Ce fut l'occasion d'une soirée familière où la société exécuta les morceaux les plus entraînants de son répertoire.

Par une heureuse coïncidence, son ancien président et membre d'honneur, M. Arnold Boiteux, fêtait le 40^{me} anniversaire de son mariage et la société s'associa à la joie de la famille.

COUVET

Chute d'un cycliste

(c) Dimanche matin, M. Guy Sautaux, âgé de 19 ans, domicilié à Planemont sur Couvet, se rendait à bicyclette à Fleurier par la route des Sagnettes, lorsque, dans la descente sur la gare de Boveresse, il fit une violente chute.

Le blessé, qui souffre d'une fracture de la clavicle et de diverses contusions, a tout d'abord été ramené à son domicile, d'où un médecin a ordonné son transfert à l'hôpital de Couvet.

LES VERRIÈRES

L'annonce du printemps

(c) Chaque jour nous apporte ses flocons. Quelles giboulées lundi soir, par exemple. La nature se poudre, et rageusement parfois, pour cacher la laideur de la vieille neige accumulée encore au nord des maisons, en bordure de nos routes. Mais ce maquillage ne tient pas... et c'est tous les jours à recommencer. C'est autre chose qu'il faudrait : du soleil, de l'herbe fraîche, des feuilles, des fleurs.

Or, voici une bonne nouvelle : une hirondelle vient d'arriver aux Verrières, la première, celle qui, chaque année, vient retrouver son nid... dans une chambre amie, sur la tringle d'un rideau, dans la maison de M. F.-A. Landry, à Meudon. Sa compagne ne tardera pas, sans doute. En attendant, ses hôtes, qui accueillent toujours cette fidèle messagère avec joie, lui font un printemps artificiel... en chauffant la chambre.

Car une hirondelle ne fait pas le printemps, mais, tout de même, elle l'annonce !

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

Un wagon déraillé

Hier matin, non loin de la gare d'Yverdon, un wagon attelé à un train de marchandises a déraillé, un essieu s'étant rompu. Le train a pu toutefois continuer sa route, laissant sur place le wagon endommagé.

La voie obstruée fut bientôt dégagée par une équipe de cheminots.

Un arbre déraciné

Sous l'effet du vent violent qui a soufflé lundi, entre 17 h. et 19 heures, un grand marronnier de l'avenue Haldimand, à Yverdon, s'est abattu au travers de la route. Il a endommagé un toit et les fils téléphoniques.

La circulation a été détournée pendant deux heures, tandis qu'on débitait l'arbre sur place.

Naissances

Monsieur et Madame Roger MATILE-GUENOT ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Jean Claude

le 8 avril 1951

Favarge 39 Clinique Beaulieu Neuchâtel Evole 59

Monsieur et Madame Gilbert WEBER-DUPERRÉ ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit

Jacques - Gilbert

Maternité 10 avril Neuchâtel

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un drame navrant

(c) Mercredi matin, un quartier de La Chaux-de-Fonds a été mis en émoi par un navrant drame qui s'est produit dans une famille honorablement connue à la rue du Crêt.

Mme T., âgée de 38 ans, mère de deux enfants, dont un garçon de sept ans et une fillette de vingt mois, a tenté de mettre fin à la vie de ceux-ci à la suite d'une dépression nerveuse. La malheureuse endormit ses enfants au moyen de suppositoires, puis, munie d'un rasoir, se mit en devoir de leur ouvrir la gorge. Son acte accompli, elle ouvrit le robinet du gaz, pour se suicider.

Le père de famille en arrivant chez lui, à l'heure de midi, se trouva en présence du triste spectacle.

Des voisins alertés apportèrent les premiers secours aux victimes qui furent transportées immédiatement à l'hôpital. La mère, qui n'était qu'évanouie, a été conduite dans une maison de santé.

Judi matin, le jeune garçon a succombé à ses blessures ; sa petite sœur, quoique profondément atteinte, pourra probablement être sauvée.

VAL-DE-TRAVERS

Une vitrine enfoncée

(c) Mercredi, un fourgon à ordures stationnait sur la place du Marché quand des enfants, pour s'amuser, se mirent en devoir de desserrer les freins. Le véhicule se mit en mouvement et alla s'écraser contre la vitrine d'une boucherie qui a subi d'importants dégâts.

VAL-DE-RUZ

MONTMOLLIN

Promotions

(c) La cérémonie de clôture de l'année scolaire a réuni samedi, au collège, petits et grands.

Le pasteur G. de Tribolet, président de la commission, fit un exposé rétrospectif de l'activité de l'année scolaire écoulée.

La cérémonie se poursuivit par la distribution des témoignages et diverses productions récréatives. Des remerciements sont également adressés à l'institutrice, Mlle R.-M. Weber, pour son dévouement durant cette année. Mlle Weber qui quitte notre localité sera unanimement regrettée.

La traditionnelle collation mit un point final à la manifestation.

Monsieur Jules CHÉDEL

que Dieu a repris à Lui, dans sa 59^{me} année, après une courte maladie.

Bôle, le 8 avril 1951.

J'ai combattu le bon combat, J'ai achevé ma course, J'ai gardé la foi.

Repos en paix, cher papa.

L'enterrement aura lieu à Bôle, mercredi 11 avril, à 14 heures.

Culte pour la famille à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Monsieur Jules CHÉDEL

L'Amicale des contemporains de 1892 a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Jules CHÉDEL

leur cher camarade et ami.

L'ensevelissement aura lieu à Bôle, mercredi 11 avril 1951, à 14 heures.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Un court-circuit qui aurait pu avoir de graves conséquences

(c) Au cours de l'après-midi de lundi, une panne générale de courant avait été signalée dans le canton de Neuchâtel, qui est alimenté en grande partie par l'usine d'Hauterive, près de Fribourg. On avait tout d'abord pensé que l'incident était dû aux dérangements causés par la bourrasque qui a sévi sur toute la Suisse romande.

Hier, cependant, une tout autre version était produite sur une ligne à haute tension de 60,000 volts, et un interrupteur se trouvant dans une cuve d'huile, devant l'usine, avait communiqué le feu à la matière inflammable. C'était le début de ce qui s'était produit à l'usine de Chandoline. Le personnel, voyant le danger, s'empara immédiatement des extincteurs et réussit à maîtriser le feu. Il n'y eut aucun accident de personne. La grande cuve fut déplacée et introduite dans l'usine pour y être réparée.

Cet incident a été la cause de la panne constatée dans le canton de Neuchâtel, qui fut alimenté momentanément grâce à d'autres sources.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 10 avril. Température : moyenne : 6,1, min. : 4,5, max. : 11,2. Baromètre : moyenne : 715,4. Eau tombée : 0,5. Vent dominant : direction : ouest-sud-ouest, force : fort jusqu'à 18 h. 30. Etat du ciel : couvert à très nuageux jusqu'à 14 h., nuageux à légèrement nuageux ensuite, clair le soir ; faible pluie de 9 h. 50 à 10 h. 40 ; averse à 13 h. 40.

Niveau du lac du 8 avril, à 7 h. 30 : 429.64

Niveau du lac du 10 avril à 7 h. : 429.65

Prévisions : Très nuageux. Encore quelques averses probables surtout dans les parties est du pays. Vent faiblissant du secteur ouest, plus tard du nord. Température encore en baisse, voisine de zéro en plaine le matin.

Cet heureux événement

vous tiendrez à le porter à la connaissance de vos parents et de vos amis en leur adressant

les exquises billes de naissance que l'Imprimerie Centrale 6, rue du Concert à Neuchâtel exécute avec goût et dans le plus bref délai

Mademoiselle Clara KRAHENBUHL

leur chère fille, sœur, belle-sœur, tante, petite-fille, nièce et cousine, survenu dans sa 22^{me} année.

L'Éternel gardera ton départ et ton arrivée dès maintenant et à toujours. Ps. CXXI, 8.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi, à 11 heures.

Culte mortuaire à la Favarge 65 a, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Madame veuve Elise SCHNEITZER

que Dieu a rappelée à Lui, le 10 avril 1951 à 8 h. 30, dans sa 78^{me} année, après une longue maladie supportée avec résignation.

Le travail fut sa vie.

Culte pour la famille à 14 heures.

Inciération à 15 heures, à la Chaux-de-Fonds, le 12 avril 1951.

Le Locle, Combe Robert I.

Un homicide par négligence devant le tribunal de la Glâne

FRIBOURG, 10. — Lundi après-midi, sous la présidence de M. Louis Magnin, le tribunal correctionnel de la Glâne s'est occupé d'une affaire qui fit du bruit dans le courant de l'année dernière.

Les comparants étaient André C. Louis P. et Pierre P., prévenus d'homicide par négligence.

Le dimanche 20 août 1950, une association ouvrière du district de la Glâne, dont les membres habitent Promasens, Gillarens et les environs, organisait une excursion en Savoie. Ils se rendirent à Evian, Thonon et Annemasse, utilisant le train et le bateau. Au nombre des participants se trouvait Joseph Magnin, menuisier, âgé de 62 ans, ayant l'oreille dure et, de plus, une certaine difficulté d'élocution. Les membres responsables de la course avaient d'abord hésité à l'accepter, mais Pierre P., l'un des prévenus, avait été chargé par le président du syndicat, André C. et le chef de course Louis P., de s'occuper spécialement de lui. Pierre P. avait en mains sa carte d'identité.

Vers la fin de l'après-midi du dimanche, comme les excursionnistes allaient prendre le train à Annemasse pour le retour, on s'aperçut que M. Magnin faisait défaut. Quelques membres assurèrent qu'ils l'avaient vu encore à Thonon, mais ensuite, il avait perdu contact avec ses compagnons. On fit quelques recherches, mais M. Magnin ne fut pas retrouvé. Représenté à leur domicile, les voyageurs prévinrent une parente de la disparition du voyageur. La police fribourgeoise fut alertée, puis, huit jours après, la radio. Les agents français retrouvèrent M. Magnin dans les bois des Voirens, où il avait été aperçu par des enfants. Il était complètement épuisé. Transporté dans un hôpital d'Ambilly, il y décéda peu après.

Le jugement

Le jugement suivant a été rendu : le président du syndicat et la personne chargée de s'occuper spécialement de M. Joseph Magnin ont été condamnés à trois mois de prison pour homicide par négligence, avec sursis pendant deux ans. Le chef de course est condamné à deux mois de prison avec sursis également. Les conclusions civiles ont été admises pour un montant de 2454 francs.

Une enquête avait été ouverte contre le gendarme fribourgeois de la région, qui n'avait pas pris suffisamment de temps les dispositions pour transmettre les renseignements nécessaires aux autorités françaises. Le tribunal militaire cantonal a simplement demandé à la direction cantonale de la police de donner un rappel à l'ordre au gendarme.

Des missionnaires suisses en Chine remis en liberté.

— IMMENSEE, 10. A la suite d'une intervention de la légation de Suisse à Pékin, le gouvernement de la République populaire chinoise a fait remettre en liberté les cinq derniers missionnaires suisses de la Société des missions de Bethléem, à Immensee (Schwyz), condamnés à plusieurs années de prison.

Il s'agit de Mgr Paul Hugentobler, des pères Frédéric Bossert, Emile Weber, Gustave Schmetzler et Auguste Widmer. Ces missionnaires font en ce moment route vers la Suisse.

Les dessous de l'affaire d'Oberaach

La maison, qui a été divrée par un ancien directeur, confesse ses fraudes fiscales et liquide son président du conseil d'administration

Le conseil d'administration des fabricriques de chaussures Löw, à Oberaach publie un long communiqué dans lequel il est obligé de convenir que des fraudes fiscales « considérables » ont été commises par cette entreprise.

Il pense se justifier partiellement en disant que l'entreprise a été dénoncée au fisc fédéral par un avocat zuricois auquel des pièces confidentielles, « rassemblées méthodiquement », avaient été remises par un ancien directeur technique de la fabrique, devenu par la suite concurrent, puisqu'il dirige maintenant une autre fabrique de chaussures (à Wettingen).

La fabrique Löw estime que ce dernier a agi illicitement, ayant gardé par-devers lui ces pièces et s'étant livré, avant de les confier à l'avocat zuricois, à une tentative de chantage à laquelle la fabrique n'a pas voulu se soumettre. Il aura à répondre de ses agissements devant les juges.

La fabrique Löw estime que l'administration fédérale des contributions aurait pu parvenir à ses fins par d'autres méthodes que celles utilisées et contre lesquelles elle continue à protester. Elle confesse donc que fraude il y a eu et que la responsabilité en incombe au seul président du conseil d'administration qui a quitté maintenant le dit conseil.

Le communiqué conclut que la maison s'efforcera de régler « cette affaire d'impôts de façon correcte » !

Tout cela, assurément, apparaît peu glorieux de la part de la fabrique de chaussures Löw. Il n'empêche que les procédés utilisés par le fisc fédéral vis-à-vis du personnel qui n'en pouvait mais, et qu'on a quasi séquestré, restent blâmables.

Redacteur responsable : R. Braichet

Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel